

Commission permanente du 25 juin 2012

Conseil régional Nord-Pas de Calais

Dossier de presse

Contacts presse :

Peggy.collette@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 03

Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 12

Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 82

Sous la présidence de Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional, ce lundi 25 juin 2012 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **683 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **192 065 204 euros**.

- Actualités – p.6

Rio+20 : retour de la délégation régionale du Sommet de la Terre
Le Bassin minier, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco
Nos Quartiers d'Été 2012

- Finances, administration et communication - p.7

Le Conseil régional, partenaire de nombreux événements sur le territoire
Association des journalistes originaires du Nord-Pas de Calais
Club de la presse Nord-Pas de Calais
Soutien aux radios associatives
Le 65^{ème} congrès de l'Association Technique de l'Industrie Papetière

- Démocratie participative, développement durable et évaluation - p.10

Mise à jour des indicateurs socio-économiques de la région (INSEE)
Fonds de participation des habitants : 110 opérations
Fonds locaux d'initiative pays
Evaluation de la territorialisation

- Développement économique, enseignement supérieur et recherche – p.12

Développement économique – p.12

Le Conseil régional fidèle au rendez-vous du salon Créer
Dispositif régional d'Aide aux Chômeurs Créateurs Repreneurs
Forum professionnel international pour le lancement du CETI
Lancement des Plateformes territoriale « Avenir et Emploi des Jeunes »
Financement des programmes d'activités : Association des industries ferroviaires, Pôle AQUIMER
Bien-être au travail

Recherche et enseignement supérieur p.15

Les Allocations Recherche
Le programme universitaire d'échanges franco-américain Fulbright
Les Projets émergents
L'aide au Centre INRIA
Université Numérique en région : l'exemple Noropale
Aide à l'institut Pasteur / Plan régional anti-cancer

- Culture – p.17

Le Centre régional des lettres et du livre
Seconde phase de préfiguration de l'IMA
Dunkerque 2013
Le FRAC Nord-Pas de Calais
Le Fresnoy
La revalorisation du Patrimoine rural non protégé
Exposition au Musée des Beaux-arts de Lille

- Lycées, schéma régional des formations – p.21

Lycées p.21

Des travaux dans les lycées
Les formations agricoles ne sont pas oubliées
Améliorer le cadre de vie des lycéens : « budget participatif des lycées »
Participation aux dépenses d'investissement dans les lycées

« Initiatives lycéennes, ici et ailleurs »

Apprentissage p.23

Création du réseau des entreprises apprenantes

Réseau régional d'accompagnateurs de jeunes vers l'apprentissage

Améliorer les équipements des Centres de formations par Apprentissage

- Formation permanente - p.25

Ecole de la 2^{ème} chance à Boulogne

Formations paramédicales et de sages-femmes

Bourses aux étudiants en formations sanitaires et sociales

Formation des bénévoles associatifs

PASS VAE

Formation insertion des jeunes

- Sports et jeunesse – p.27

Institut Diambars

Institut régional du bien-être, de la médecine et du sport santé

Animations estivales sportives : escrime et natation

- Aménagement du territoire, environnement, plan climat et tourisme – p.29

Environnement p.29

Colloque sur la forêt

Programme de reboisement

Office National des Forêts : programme d'activités

Dispositif « immersion nature »

Schéma régional éolien

Le bois dans la construction

Connaissance et sauvegarde de l'avifaune

Sanctuarisation et restauration des zones humides

Plan Climat Energie Territorial au Minas Gerais (Brésil)

Aménagement du territoire p.33

Préparation du territoire à l'arrivée du Louvre-Lens

Salle du manège d'Aire-sur-la-Lys

Programme d'activités de la Mission Bassin Minier

Technopôle du Mont Houy

Réhabilitation énergétique et environnementale des logements

Le SCOT d'Arras

Tourisme p.35

Secours populaire : aider les familles à partir en vacances

- Santé et plan anti-cancer – p37

Equipe à l'Hôpital cardiologique de Lille

Equipe au Centre hospitalier de Roubaix

Mobilité aux internes de médecine générale

Appels à projets santé 2012

Conférence-débat sur l'amiante

- Mer – p.39

Capécure

Schéma directeur du port de Boulogne-sur-Mer

- Transports – p.40

TER Mer – TER Vert

- Alimentation, régionalisation de l’agriculture et ruralité – p.41

Création et transmission d’exploitation

Intervention en matière d’alimentation de qualité

- Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée – p.42

Citoyens de planète

La Région aux côtés des associations

CLAP : initiative économique des moins de 30 ans

Actions humanitaires et de solidarité en faveur des populations migrantes

Lancement de Jeunes Ambassadeurs de la Mobilité

- Contrat de projet Etat-Région, Europe et rénovation urbaine – p.46

Construction d’un pôle de services territorial insertion et emploi à Maubeuge

Actualités

> Rio+20

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais était représenté par une délégation de 4 élus (Myriam CAU et Nicole TAQUET, Emmanuel CAU et Damien CAREME) qui aux côtés d'une forte délégation régionale de représentants du monde associatifs notamment sont arrivés à Rio le 18 juin 2012 pour participer et suivre les négociations du sommet des peuples.

Le Sommet de 92 avait lancé la dynamique des Agenda 21, ce rendez-vous, qui fait suite à Johannesburg en 2002, vise à tracer de nouvelles perspectives en matière de développement durable (création d'une organisation mondiale de l'environnement ?) Résultats des négociations : 92 chefs d'Etat se sont relayés à la tribune et texte compromis, qui manque de souffle et d'ambition, a été voté.

> La Bassin minier Nord-Pas de Calais, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Du 25 juin au 6 juillet prochains, le dossier de candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais sera examiné lors de la Session du Comité du Patrimoine mondial à Saint-Pétersbourg (Russie).

La Région Nord-Pas de Calais est fortement attachée aux valeurs de travail et solidarité qui font la fierté de ses habitants et qu'incarnent les mineurs. L'industrie charbonnière a façonné un territoire, ses paysages, ses villes, en a forgé l'identité et a durablement transformé les modes de vie. Les nombreux témoignages qu'offre aujourd'hui le Bassin minier de cette activité industrielle, qu'ils soient techniques, sociaux, culturels ou environnementaux, possèdent une réelle force illustrative des bouleversements initiés par l'industrialisation sur un territoire et sa population.

C'est au titre de « Paysage Culturel Evolutif » que le Bassin minier Nord-Pas de Calais présente une valeur exceptionnelle universelle et peut prétendre à une inscription sur la prestigieuse Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'association créée par Jean-François CARON (Maire de Loos-en-Gohelle, conseiller régional et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin) et Pierre MAUROY (ancien Premier Ministre, alors Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, Président du Comité de Soutien de BMU) a vu le jour en septembre 2002. Elle assure une double mission : produire et instruire le dossier de candidature et organiser la mobilisation pour cette démarche.

> Nos quartiers d'été : animer l'été des habitants du Nord-Pas de Calais

Pour sa 23^e édition, le dispositif « Nos Quartiers d'Été » revient rythmer les quartiers du Nord-Pas de Calais du 7 juillet au 25 août.

« Nos Quartiers d'Été » 2012 financés à 100% par la Région

Conscient de l'importance de ce rendez-vous estival, le Conseil régional Nord-Pas de Calais affirme sa volonté de maintenir « Nos Quartiers d'Été », véritable vecteur de développement social durable, en assurant à 100% le financement du dispositif suite au désengagement de l'Etat décidé début 2012. Cet été, les 2 200 associations, soutenues également par 160 villes, continuent de bénéficier de l'aide régionale à la fois technique et financière.

Comme tous les ans, il y en aura donc pour tous les goûts et pour tous les âges. Habitants et associations animent leur quartier en organisant des spectacles de plein air, des expositions, des barbecues géants ou encore des rencontres sportives.

C1 Finances, administration et communication

Pour la Commission « Finances, personnel, administration générale et communication » présidée par Mickael MOGLIA, Rudy ELEGEST, Vice-président, a présenté 30 délibérations.

> Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, partenaire de nombreux événements sur le territoire

La Région Nord-Pas de Calais soutient de nombreux événements tout au long de l'année. Rendez-vous culturels, économiques et populaires, ils permettent aux habitants de passer des moments agréables, en famille mais aussi aux visiteurs de découvrir le Nord-Pas de Calais.

- La 51^e Foire à l'Ail Fumé d'Arleux, du 1^{er} au 3 septembre 2012

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'allouer une subvention de 6 400 euros à la ville d'Arleux pour l'organisation de la Foire à l'Ail Fumé. Durant 3 jours, des spectacles, des concerts, des fanfares et un défilé de majorettes sont proposés gratuitement pour promouvoir l'ail fumé et mettre en valeur les produits du terroir. Avec plus de 55 000 visiteurs, l'événement est l'occasion pour les producteurs d'écouler en grande partie leur stock.

- La 10^e Route du Poisson, les 22 et 23 septembre

Lors de la Commission Permanente du 25 juin, les élus ont voté 12 000 euros à l'association pour la Promotion du Cheval dans la Circonscription de Compiègne (AP3C) pour l'organisation de la 10^e Route du Poisson.

Cette biennale a pour objectif de donner un nouveau souffle à l'élevage de chevaux de trait du Nord de la France et de mettre en valeur les qualités de ces races chevalines et des territoires traversés, du littoral du Pas-de-Calais à la région parisienne. La Route du Poisson, c'est 16 équipes, 320 chevaux, 5 nations participantes sur deux régions : le Nord-Pas de Calais et la Picardie. Le parcours reliera Samer à Clermont en 21 étapes de 14,5km en moyenne.

- Les 22^e Cucurbitades, fête de la Courge et de la Sorcellerie à Marchiennes, les 6 et 7 octobre

Les élus de la commission permanente ont voté 3 200 euros à l'Office de Tourisme de Marchiennes pour l'organisation des Cucurbitades 2012.

Chaque premier week-end d'octobre, la ville de Marchiennes devient un lieu d'exposition de cucurbitacées. Des animations sont proposées le samedi après-midi pour les enfants avec le Cucurbi'mômes consacrés au moins de 12 ans. Le dimanche, la journée est organisée autour de trois axes majeurs : spectacles de rue, expositions et de décors de cucurbitacées, animations et traditions locales avec notamment les jets de pièces des Sorcières de Marchiennes. Plus de 30 000 visiteurs assistent à ce rassemblement.

- Le Congrès National des femmes chefs d'entreprise à Dunkerque, du 11 au 14 octobre

Lors de la Commission Permanente, les élus ont voté 12 000 euros à l'association des « femmes chefs d'entreprises » pour l'organisation de son Congrès national 2012.

Du 11 au 14 octobre, plus de 300 femmes chefs d'entreprises venues de toute la France seront accueillies au Kursaal à Dunkerque. L'association regroupe 2 000 adhérentes et plus de 40 délégations. La délégation Côte d'Opale compte une trentaine de femmes chefs d'entreprises de tous les horizons, situées notamment dans le Dunkerquois, le Calaisis et le Boulonnais.

> Association des journalistes originaires du Nord-Pas de Calais : valoriser la région au-delà de son territoire

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer 12 000 euros à l'association des journalistes originaires du Nord-Pas de Calais.

Cette association propose tout au long de l'année de permettre aux journalistes originaires du Nord-Pas de Calais travaillant dans les médias nationaux de suivre l'actualité économique, sociale et culturelle des deux départements. Ils participent à la promotion de l'image du Nord-Pas de Calais auprès de l'ensemble de leurs confrères du reste de la France.

Plusieurs conférences/débats sont organisées durant l'année. Le prix « Journalistes en Nord » récompense chaque année l'article et la photo présentant de la manière la plus originale, créative, et qualitative une ou plusieurs réalités du Nord-Pas de Calais. En 2012, un déplacement à Lens est également prévu pour visiter le chantier du futur musée du Louvre-Lens.

> Le Club de la Presse Nord-Pas de Calais, un lieu de débat et de réflexion soutenu par la Région

Les élus de la Commission Permanente ont voté une subvention de 20 000 euros au Club de la Presse Nord-Pas de Calais.

Cette enveloppe est destinée à soutenir le fonctionnement du club durant l'année 2012.

Créé en 1992, le Club de la presse Nord-Pas de Calais est un véritable lieu d'échanges entre les professionnels du journalisme et de la communication. En 2012, le Club de la Presse fête son 20^{ème} anniversaire. Progressivement, il s'est fait une place de renom dans le paysage médiatique régional et parmi les clubs de la presse nationaux.

Réputé pour sa convivialité, le Club de la presse Nord-Pas de Calais accueille et organise des conférences et des petits déjeuners de presse abordant tous les domaines de l'actualité : politique, économique, social, culturel, etc. Il est également l'auteur de nombreux rassemblements tels que des débats, des tables rondes ou des expositions.

En 2011, 250 manifestations ont été organisées dans ses locaux.

> La Région poursuit son soutien aux radios associatives

Lors de la Commission permanente, les élus ont approuvé la convention d'objectifs et de moyens avec la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France (FRANF) et ont alloué une subvention destinée à la production et à la mutualisation de programmes radiophoniques.

Le montant de la subvention régionale est de 100 000 euros. Le Conseil régional soutient la FRANF depuis 1994. Depuis 2009, la convention d'objectifs et de moyens mise en place par la Région et la FRANF a permis d'aider financièrement les radios associatives régionales en complétant le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique mis en place par l'Etat.

> 65^{ème} Congrès de l'Association Technique de l'Industrie Papetière

Une enveloppe d'un montant de 20 000 euros a été attribuée à l'Association Technique de l'Industrie Papetière de Paris (ATIP) pour l'organisation de son 65^{ème} congrès annuel.

Après Bordeaux, Grenoble et Nancy, c'est au tour de Lille d'accueillir le 65^{ème} Congrès. Avec près de 600 entreprises et environ 12 000 emplois, la région Nord-Pas de Calais occupe une place majeure dans la production de papier-carton, d'emballages et de produits transformés.

Créée en 1947, l'Association Technique de l'Industrie Papetière aide les professionnels de l'industrie papetière à accéder aux innovations techniques développées dans le monde entier. Pour ce faire, L'ATIP organise un congrès annuel de 3 jours qui rassemble près de 500 participants venant de toute la France. Durant ces quelques jours, les professionnels pourront échanger et participer à un programme de conférences thématiques ainsi qu'à des ateliers techniques. Le thème central cette année : « Santé et Sécurité Industrielle ».

C2 Développement durable, démocratie participative

Pour la Commission « Développement durable, démocratie participative et évaluation » présidée par Eric ROMMEL, Myriam CAU, Vice-présidente, a présenté 8 délibérations.

> Mise à jour des indicateurs socio-économiques de la région Nord-Pas de Calais par l'Insee

Les élus de la Commission Permanente ont décidé de mettre à jour les indicateurs socio-économiques de la région pour un montant prévisionnel de 21 215 euros. La subvention sera versée à l'INSEE qui se charge de la réalisation de ce projet.

Les résultats des indicateurs seront mis à disposition et publiés sous la forme d'un « tableau de bord des territoires » de la région qui sera disponible sur le site internet de l'INSEE.

Ces indicateurs socio-économiques permettront aux acteurs publics de positionner et de comparer leur territoire par rapport aux autres territoires du Nord-Pas de Calais et au niveau national.

12 thématiques sont abordées dans le tableau de bord : Population, Logement, Education, Santé, Equipement, Emploi-Chômage, Revenus, Fiscalité locale, Entreprise, Tourisme, Agriculture et Occupation des sols.

> Fonds de participation des habitants : 110 opérations financées

La Commission permanente a voté une subvention de 1,22 millions d'euros pour la mise en œuvre des Fonds de Participation des Habitants 2012. 110 fonds sont concernés pour ce premier volet (115 dossiers ont été financés en 2010 et 97 en 2011).

En partenariat avec les communes, le Conseil régional donne les moyens aux habitants du Nord-Pas de Calais, constitués ou non en association, de se mobiliser pour leur quartier grâce au Fonds de participation des Habitants (FPH).

Les Fonds de Participation des Habitants visent à promouvoir des projets portés par des collectifs d'habitants dans les champs de la solidarité, de la convivialité, de la culture. Ils permettent à tous les habitants de bâtir des projets qui contribuent à l'animation du quartier et à l'amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de la politique de la Ville, la Région soutient les FPH à hauteur de 70% du budget régional. Les Communes financent les 30% restants.

Le FPH est géré par le biais de comités de gestion-attribution qui examinent les demandes et garantissent le suivi des projets.

Ce dispositif aide une centaine d'associations (elles bénéficient d'un montant moyen de 1 000 euros par projet), porteuses de plus de 2 000 projets (actions d'informations, actions destinées aux jeunes, sorties culturelles). Il est encadré par une charte.

Le Fonds de Participation des Habitants constitue une première étape de mobilisation des habitants dans le développement de leur quartier et de leur commune. C'est souvent le premier outil dont se dotent les communes pour soutenir l'initiative locale et développer des démarches participatives. Il se révèle également être « un levier de participation des habitants » sur les territoires.

> Fonds Locaux d'Initiative Pays

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention de 126 000 euros destinée à la mise en œuvre des Fonds Locaux d'Initiative Pays.

Les Fonds Locaux d'Initiative Pays représentent des outils financiers qui sont mis à disposition des habitants et des associations pour financer et soutenir des petits projets de solidarité et de convivialité ainsi que pour dynamiser la vie de quartier et développer les liens sociaux (à l'image des FPH dans les villes).

Le fonds est géré par et pour les habitants par le biais de comités de gestion-attribution.

> Lancement de l'évaluation de la territorialisation de l'action régionale

Les élus de la Commission permanente ont décidé de réaliser une évaluation de la territorialisation régionale et lancer une consultation pour un montant de 50 000 euros.

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais applique une approche territoriale de ses politiques dans tous ses domaines d'intervention. Chaque direction opérationnelle a mis en place des territoires de projets adaptés au contexte et aux actions développées comme par exemple les pays pour le développement territorial, les pays ou l'agglomération pour l'action économique.

En 2013, le Conseil régional va analyser les effets de l'action régionale dans les territoires en interrogeant les acteurs concernés. L'objectif est d'identifier les dispositifs et les politiques mis en œuvre avec les territoires infra régionaux (contrat, convention).

Les travaux commenceront en janvier 2013 lorsque le prestataire aura été sélectionné pour réaliser cette évaluation. Les résultats sont attendus en juin 2013.

C3 Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président a présenté 106 délibérations au titre de la **politique économique** et puis, en l'absence de Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, a présenté 34 délibérations au titre de **l'Enseignement supérieur et de la recherche**, pour un montant total de **32 004 166 euros**.

Développement économique

> Le Conseil régional, fidèle au rendez-vous du salon Créer

L'organisation de la 6^{ème} édition du salon CREER, qui se déroulera les 10, 11 et 12 septembre 2012 à Lille Grand Palais fait l'objet d'une participation financière du Conseil régional. Une subvention de 153 800 euros à la SAEM Lille Grand Palais à Lille, pour l'organisation de la 6^{ème} édition a été votée.

Depuis son lancement en 2007, le salon CREER se positionne comme le 2^{ème} salon national après le salon des Entrepreneurs de Paris. En 2011, le salon CREER a accueilli, au cours des 3 jours, 15 550 visites, 170 exposants sur un espace de 12 000 m² d'exposition.

Le salon CREER répond aux ambitions du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et du Conseil régional, pilote de l'action économique sur le territoire, pour donner l'image d'une région entreprenante, ouverte sur l'international. Il complète les dispositifs régionaux d'aides au développement économique, soutien aux créateurs et entrepreneurs.

Le salon CREER a pour missions de contribuer à l'objectif annuel de créations d'entreprises en Nord-Pas de Calais, de développer l'artisanat et soutenir le développement et l'innovation pour les entreprises.

> Prolongation du Dispositif Régional d'Aide au Chômeurs Créateurs Repreneurs (DRAC)

Les élus de la Commission permanente ont décidé de prolonger le programme DRAC 2011 jusqu'au 31 décembre 2012 et d'allouer 893 815 euros à 19 structures accompagnant les demandeurs d'emploi créateurs et repreneurs d'entreprises.

Qu'est-ce que le DRAC ?

Intégré au Programme Régional de Création Transmission d'Entreprise (PRCTE), le DRAC sécurise les projets portés par les créateurs/repreneurs d'entreprises demandeurs d'emploi. L'attribution de cette aide permet aux bénéficiaires, pour la plupart porteurs d'un projet d'auto-emploi, de disposer d'un capital contribuant au renforcement des fonds propres de l'entreprise.

Quelle est l'aide du DRAC ?

Le montant de l'aide est de 50% maximum du montant du prêt d'honneur accordé au créateur/repreneur par les partenaires du dispositif (ADIE et les plateformes d'initiative locale), plafonnée à 2 000 euros par projet. Cette aide peut être complétée par un critère de bonification intégrant une priorité régionale en faveur des jeunes soit 1 000 euros supplémentaires pour les jeunes de -26 ans pouvant porter l'aide à un plafond de 3 000 euros.

Quel bilan pour 2011 ?

En 2011, la Région a accordé une enveloppe de 1,2 millions euros pour le dispositif. 849 110 euros ont été consommés afin de créer 565 emplois pour des demandeurs d'emplois en Nord-Pas de Calais. Les 356 405 euros sont donc prolongées jusqu'au 31 décembre 2012.

> Un forum professionnel international pour le lancement du CETI

Les élus de la Commission permanente ont décidé de répartir 320 509 euros pour l'organisation d'un forum professionnel international et d'un concours international dédié aux textiles innovants dans le cadre du lancement du Centre Européen des Textiles Innovants (CETI).

Qu'est-ce que le CETI ?

Implanté à Roubaix, le CETI est un centre de recherche, de prototypage et de petites séries destiné aux entreprises et structures de recherche. Les chercheurs et ingénieurs au service de l'industrie, dans le cadre du pôle de compétitivité UP-tex, pourront innover en mutualisant leur recherche.

Les enjeux sont multiples :

- Stratégique : pour doter la région d'un outil innovant et la filière textile d'une politique d'excellence,
- Technologique : innover pour mettre le textile au cœur de l'économie du 21^e siècle,
- International : positionner le CETI au niveau mondial,
- Économique et social : réussir le « vivre et travailler ensemble » dans le cadre de la rénovation urbaine de la zone de l'Union. Le CETI permettra d'attirer des investisseurs, utilisateurs du CETI, sur le territoire.

Lancement du CETI en octobre

Un colloque professionnel et international de deux jours et un premier concours européen sur les textiles innovants et design « Futurotextiles Awards » sont prévus à l'occasion du lancement de l'activité économique du CETI. Ce lancement rassemblera les professionnels français et internationaux, utilisateurs potentiels du CETI, et fera connaître le Centre auprès des différents marchés, des associations de la vie économique et sociale, des institutions diverses, des offices de tourisme.

> Lancement des Plateformes Avenir et Emploi des Jeunes

Les élus de la Commission permanente ont concrétisé les Etats généraux pour l'avenir et l'emploi des jeunes. Une subvention globale de 600 000 euros a été votée pour la mise en œuvre des différentes plateformes « Avenir et Emploi des Jeunes » dans le cadre du suivi du Pacte du même nom.

La situation de l'emploi des jeunes sur le territoire a incité le Conseil régional à lancer les Etats Généraux pour l'Emploi et l'Avenir des Jeunes qui se sont déroulés entre février et juillet 2011 et qui ont mobilisé un millier de jeunes, une centaine de chefs d'entreprises et l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique.

Ces rencontres ont donné lieu à des engagements dans le cadre du Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes qui vise notamment l'insertion professionnelle durable de 50 000 jeunes.

L'année 2012 marque donc l'engagement de tous pour l'avenir de la jeunesse du Nord-Pas de Calais.

Dans sa déclinaison opérationnelle présentée lors de cette Commission permanente, le Pacte doit s'appuyer sur des **organisations territoriales dédiées développant une intermédiation de proximité entre les employeurs et les jeunes (rapprocher offres et demandes)**. Pour cela le Conseil régional souhaite s'appuyer sur des projets présentés par des structures locales pour la mise en œuvre d'une **plateforme territoriale pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes**.

5 plateformes territoriales (Pays de St Omer, Cambrésis, Douaisis, Flandre – Dunkerque, Métropole Lilloise – Pévèlois) ont été présentées.

> **Financement des programmes d'activités : industries ferroviaires et pôle Aquimer**

→ Association des Industries Ferroviaires de France du Nord-Pas de Calais

Les élus de la Commission permanente ont voté 156 295 euros destinés au financement du programme d'activités de l'Association des Industries Ferroviaires (AIF) du Nord-Pas de Calais pour 2012.

127 994 euros seront consacrés au programme d'animation et 28 301 euros seront dédiés aux actions collectives.

→ Pôle de compétitivité AQUIMER

Les élus de la Commission permanente ont voté 300 475 euros à l'association AQUIMER destinés à son programme d'activités 2012.

Qu'est-ce que le Pôle de Compétitivité AQUIMER ?

L'objectif du Pôle est de permettre la réalisation d'actions économiques, scientifiques, techniques et environnementales nécessaires aux acteurs du tissu économique pour mieux se positionner sur leur métier, leurs marchés et développer l'attractivité et la performance de leur territoire.

Egalement centre de veille et de prospective collaboratif, AQUIMER permet aux PME de mutualiser la veille sur les attentes des marchés, les nouveaux procédés de fabrication et les tendances de consommation. Seules, les PME ne pourraient supporter les coûts liés à cette recherche d'information.

Le rayonnement international du Pôle AQUIMER se traduit par une présence renforcée sur les salons en lien avec le secteur des produits aquatiques et l'organisation de missions et de rencontres avec des acteurs ciblés comme des clusters, centres de compétences et entreprises.

> **L'Institut de Santé au Travail coordonne le programme « Bien-être au travail »**

Les élus de la Commission permanente ont voté 270 000 euros à l'Institut de Santé au Travail du Nord de France dans le cadre du programme « Bien-être au travail ».

Ce programme régional développe une stratégie collective pour améliorer la santé des salariés du Nord-Pas de Calais et des entreprises, en particulier des Très Petites Entreprises.

L'Institut de Santé au Travail du Nord de France, tête de réseau régional en santé-travail, assure un soutien spécifique à la coordination générale du programme (stratégique, technique et suivi) entre les différents acteurs. Il facilite la restitution des avancées et met en œuvre l'information et la communication nécessaires à la valorisation des actions.

Recherche et enseignement supérieur

> Les Allocations Recherche

La Région a lancé son appel à candidatures 2012 en matière d'allocations de recherche. Ce dispositif a pour objectif de permettre à un doctorant de se consacrer à son travail de thèse en bénéficiant d'un salaire pris en charge par des cofinanceurs, et dans certains cas, intégralement par le Conseil régional. Cette ressource assurée pour les doctorants est un facteur évident d'accroissement des chances de réussite en thèse. Persuadée qu'un tel dispositif est essentiel pour augmenter le nombre de thèses en Nord-Pas de Calais, le Conseil régional a décidé de porter son effort de 60 allocations à 70 pour l'année 2012.

> Programme Nord-Pas de Calais Fulbright : partenariat avec la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels

Ce programme original, qui a été lancé en 2003 en région, a pour objet l'échange de chercheurs entre le Nord-Pas de Calais et les Etats-Unis : accueil annuel de chercheurs américains au sein des laboratoires régionaux et formation de post-doctorants et de doctorants du Nord-Pas de Calais au sein de laboratoires américains.

Le Conseil régional prend en charge la totalité de l'accueil des chercheurs américains et 60% du coût de séjour des jeunes chercheurs du Nord-Pas de Calais aux Etats-Unis. Avec une subvention totale de 94 241 euros, le Conseil régional permet cette année l'accueil d'un chercheur américain – le Professeur Lattal, psychologue spécialiste de l'autisme – et le séjour aux Etats-Unis de 4 chercheurs français.

> Soutien aux « projets émergents »

Les élus de la Commission permanente ont voté l'aide à 30 projets dans le cadre du programme de soutien aux « projets émergents », le montant global affecté de 1,477 millions d'euros.

On sait la difficulté de mettre en place de nouvelles recherches et de faire émerger des jeunes chercheurs. Par ce dispositif original « Projet émergents », le Conseil régional accompagne des jeunes chercheurs en début de parcours afin de faire ressortir leur potentiel créatif, notamment en s'impliquant dans des projets novateurs, lesquels comportent certains risques scientifiques. Un premier appel à projets lancé en août 2011 a reçu un accueil très favorable de la communauté des chercheurs.

Parmi les opérations retenues, citons par exemple : « Personnalisation de l'assistance pour personnes à mobilité réduite » (Université de Valenciennes), « Évaluation de l'économie touristique régionale » (Université de Valenciennes), « La nécroptose : approche biochimique et physiologique de l'altération de la chair de poisson liée au choc 'congélation-décongélation' » (Université du Littoral), « Sécurité des jeux en ligne » (CNRS), « Conception de métamatériaux acoustiques destinés à l'atténuation sonore des locaux d'habitation » (Université d'Artois), « Retracer la Grande Guerre en Nord-Pas de Calais » (Université Lille 3)...

> Partenariat de développement de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) – Lille-Nord Europe

La Commission permanente a voté la contribution au financement de 5 postes d'ingénieurs-projets par période de 2 ans, soit la moitié d'une dépense globale de 394 242 euros. Il s'agit d'une aide au Centre INRIA de Lille.

Dans le cadre de son partenariat avec les Grands Organismes de Recherche, la Région a établi un protocole d'accord sur la période 2008-2013 avec l'INRIA Lille-Nord Europe. L'INRIA est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la recherche et du ministère de l'industrie, et qui œuvre dans des domaines tels que la conception et la maîtrise des futures infrastructures des réseaux et des services de communication, le développement du traitement des informations et des données multimédia, ou la fiabilité et la sécurité des systèmes à logiciel prépondérant... Actuellement, l'INRIA est particulièrement investie dans les pôles des industries du commerce et le Pôle Images, ainsi que dans le pôle émergent « Pôle Ubiquitaire ».

> Université numérique en région : intégrer l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement supérieur et la recherche

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer 788 000 euros à l'Université de Lille 1 de Sciences et Technologies et à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis pour le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Les TIC sont un maillon essentiel pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les accès à distance et partagé de données documentaires, mutualisation de capacité de calcul, visioconférence, formation ouverte et à distance sont autant de pratiques nécessaires au travail des étudiants, enseignants et chercheurs. Les TIC participent à l'évolution des pratiques des enseignants-chercheurs ainsi qu'à l'efficacité des activités scientifiques. L'intégration des TIC assure la continuité entre les lieux de formation et les lieux de vie au bénéfice des étudiants.

Pour ce faire, la mise en place de conditions optimales d'échanges de données à Très Haut-Débit entre les enseignements supérieurs est réalisée grâce à l'opération NOROPALE. Ce réseau régional de communication avancée assure le transport de données numériques entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Nord-Pas de Calais et leurs homologues français, européens et internationaux. Il permet également les échanges d'information avec le reste du monde via Internet.

> Aide supplémentaire à l'Institut Pasteur dans le cadre du Plan Régional anti-cancer

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer 46 080 euros à l'Institut Pasteur pour financer des dépenses de personnel pour la seconde phase du projet « Etudes des cellules souches de la prostate » dans le cadre du Plan Régional anti-cancer.

Ce projet de recherche a pour but de caractériser un type de cellules souches purifiées pour mieux comprendre la nature et le fonctionnement des cellules souches prostatiques et leur implication dans le cancer de la prostate.

La Plan régional de lutte contre les cancers, adopté en 2006, permet au Conseil régional de mener un programme en 5 axes portant sur la recherche, l'observation, la prévention et le dépistage, l'accès et la qualité des soins, et la vie pendant et après le cancer.

Dans le cadre du soutien aux équipes de recherche, la Région Nord-Pas de Calais se mobilise pour attirer de nouveaux chercheurs et favoriser le développement des projets porteurs sur les cancers. En effet, dans la région, les cancers représentent 17 000 nouveaux cas par an.

C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 81 délibérations, pour un montant de **10 324 773 euros**.

> La Région soutient le programme d'actions 2012 du Centre régional des Lettres et du Livre du Nord-Pas de Calais

Une subvention de 80 000 euros a été attribuée au Centre régional des Lettres et du Livre du Nord-Pas de Calais au titre de la mise en œuvre du programme d'actions 2012.

Créé en 2006, le Centre régional des Lettres et du Livre du Nord-Pas de Calais a pour vocation de promouvoir et de favoriser le développement de la vie littéraire, de la lecture publique, de l'économie du livre et des ressources documentaires patrimoniales et d'actualité dans le Nord-Pas de Calais.

Entre autre, le Centre prévoit la mise en œuvre de deux résidences littéraires en partenariat avec des structures culturelles régionales telles que Nausicaa à Boulogne ou le Phénix à Valenciennes. Il poursuivra également son travail concernant les échanges littéraires entre le Nord-Pas de Calais et la Pologne.

La dépense subventionnable représente un coût total de 305 308 euros. Avec une enveloppe de 80 000 euros, le Conseil régional finance 26% du coût total.

> Seconde phase de préfiguration de l'IMA

Les élus ont voté la mise en œuvre de la seconde phase de préfiguration de l'antenne de l'Institut du Monde Arabe en région Nord-Pas de Calais. 500 000 € au titre des activités qui seront réalisées (formation en langue et civilisations Arabes, expositions, actions culturelles...) dans le but de former et autonomiser les acteurs de la région aux approches méthodologiques de l'Institut du Monde Arabe ont été votés. Ce qui porte le coût total pour l'opération à 1 million d'euros.

La phase de préfiguration de l'antenne de l'Institut du Monde Arabe en Nord-Pas de Calais a commencé en novembre dernier avec une programmation culturelle variée pour préparer l'implantation de l'IMA à la Tossée sur la zone de l'Union à Tourcoing. L'arrivée de ce projet structurant pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais, la ville de Roubaix, la ville de Tourcoing et l'Institut du Monde Arabe à Paris est rythmée par de nombreux événements : des concerts au Musée de la Piscine à Roubaix, à l'auditorium du Conservatoire de Tourcoing, à la Cave aux Poètes, au Grand Mix et au Conservatoire de Roubaix....

Une collaboration déjà enclenchée depuis 2007

Le succès des précédentes expositions réalisées en partenariat entre le Conseil régional Nord-Pas de Calais et l'IMA, comme Pharaon en 2007 ou Bonaparte et l'Egypte en 2009, ont confirmé la volonté des deux institutions de poursuivre leur collaboration en implantant une antenne pérenne de l'IMA. L'objectif du projet est à la fois de réunir une large adhésion des habitants de la région autour des activités de l'IMA, tout en contribuant au développement d'une coopération territoriale en Méditerranée avec les collectivités de la région.

L'antenne pérenne de l'IMA devrait ouvrir ses portes en 2014. D'ores et déjà 4 volets d'activités sont mis en œuvre :

- Formation en langues et civilisations arabes,
- Expositions pédagogiques,
- Exposition Qantara,
- Actions partenariales (concerts, tables rondes...).

Ces activités sont amenées à évoluer par l'apport des acteurs culturels de notre région et pourraient trouver un espace de créativité dans le cadre de Dunkerque en 2013, un moment fort de l'activité culturelle régionale alors que Marseille sera Capitale européenne de la Culture.

> 1 million d'euros pour « Dunkerque 2013 »

Les élus de la Commission permanente ont voté une première enveloppe de 800 000 euros à la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral pour le financement de 9 projets choisis par le Comité Stratégique « Dunkerque 2013 ».

Prochaine Capitale Régionale de la Culture, « Dunkerque 2013 » (comme Valenciennes en 2007 et Béthune en 2011) va permettre de développer un ensemble de manifestations artistiques de dimension nationale et internationale. Le programme d'action culturelle innovante s'appuie sur les atouts et les spécificités du territoire Dunkerquois ainsi que sur les potentialités régionales.

Le Comité Stratégique, composés de 6 élus du Conseil régional et de 6 élus de la Communauté Urbaine de Dunkerque, a validé le financement de 9 investissements :

→ **Salle d'exposition du Musée Portuaire – Dunkerque** : agrandissement des espaces permanents du Musée Portuaire par l'aménagement de la salle dite « Le Cargo », espace brut d'environ 200m² dans le prolongement immédiat des espaces permanents actuels. Dans le cadre de Dunkerque 2013, cet espace sera dévolu à l'accueil des « trésors » des musées européens de la Marine.

→ **Création de locaux de répétition aux 4 Écluses – Dunkerque** : création de locaux de répétition nécessitant le déménagement des locaux administratifs, la réhabilitation de la maison éclusière actuellement désaffectée et l'aménagement des espaces publics de l'îlot.

→ **Fort des Dunes – Leffrinckoucke** : mise aux normes d'une partie du fort (Séré de Rivière, opération Dynamo) pour l'accueil du public et de manifestations artistiques (expositions, visites artistiques du lieu, résidence d'artistes, journée du patrimoine ...).

→ **Halle aux Poissons – Bourbourg** : aménagement scénographique du centre d'interprétation de l'œuvre *Le Chœur de Lumière* de Sir Anthony Caro. Création d'un centre d'interprétation de l'œuvre sculpturale *Le Chœur de Lumière* de Sir Anthony Caro. Phase d'aménagement scénographique du centre d'interprétation dans l'ancienne Halle aux Poissons, réhabilitée.

→ **Musée du Mont de Piété – Bergues** : restauration du tableau « La Bataille de Lépante » d'Andries Van Aervelt

→ **FRAC - Mise en lumière – Dunkerque** : mise en lumière du bâtiment AP2 du FRAC par l'artiste Angela Bulloch (œuvre pérenne).

→ **FRAC - Parcours sonore – Dunkerque** : parcours/promenade sonore entre les bâtiments du FRAC et du LAAC par l'artiste Rainier Lericolais (œuvre pérenne).

→ **Fructôse – Dunkerque** : participation à l'achat, la mise en place et les raccordements d'espaces modulaires installés dans les bâtiments du Mole 1 pour l'association Fructôse

→ **Centre Européen de la Marionnette et du Théâtre d'Objets – Dunkerque** : préfiguration, installation d'un Centre Européen de la Marionnette et du Théâtre d'Objets par la compagnie Théâtre de la Licorne de Claire Dancoisne.

Lors de cette commission permanente, 200 000 euros ont également été accordés au SIVOM de l'Aa pour la création d'un centre d'interprétation de l'œuvre sculpturale « Le Chœur de Lumière » de Sir Anthony Caro dans l'ancienne Halle aux Poissons de Bourbourg.

> La Région aide le FRAC Nord-Pas de Calais à investir

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer trois subventions d'un montant global de 206 000 euros au Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (FRAC).

En 2012, le FRAC Nord-Pas de Calais propose un programme d'investissements divisé en 3 axes : investissement lié aux acquisitions d'œuvres et équipement corporels et incorporels.

Le Conseil régional subventionne ce programme d'investissements en allouant :

- 171 000 euros pour l'acquisition d'œuvres d'art,
- 17 500 euros pour l'investissement lié aux acquisitions d'œuvres,
- 17 500 euros pour les équipements corporels et incorporels.

Qu'est ce que le FRAC ?

Fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et d'une politique de diffusion, le FRAC a pour objectif de permettre aux habitants du Nord-Pas de Calais d'accéder à toutes les formes de la création artistique contemporaine. Le FRAC sera doté prochainement d'un équipement nouveau sur le port de Dunkerque.

> Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains à Tourcoing

Une enveloppe de 2 millions d'euros a été attribuée au Fresnoy-Studio national des arts contemporains de Tourcoing. Cette somme est destinée à la réalisation du programme d'activités 2012.

La subvention régionale représente 42,63% du coût total qui est de 4,821 millions d'euros.

Créée en 1997, le Fresnoy-Studio national des arts contemporains est à la fois un établissement supérieur d'enseignement artistique dédié à la création audiovisuelle mais aussi un haut lieu d'exposition, de production et de diffusion d'œuvres artistiques.

Pour 2012, différents projets artistiques et culturels sont évidemment prévus.

Au programme,

- Des soirées cinéma proposées dans le cadre des expositions 2012 et des accueils d'événements divers mis en place,
- Des colloques et des séminaires telle que la journée d'études « art et science » réalisée en partenariat avec les écoles d'art du Nord-Pas de Calais,
- Des expositions : « Visions fugitives », « Panorama 14 », « Voyage dans l'espace cosmique »,
- Visites et ateliers proposés à des établissements scolaires et des centres sociaux.

> Soutenir la revalorisation du Patrimoine rural non protégé

La Commission permanente a voté le montant 2012 affecté au dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé mené en collaboration avec la Fondation du Patrimoine : un peu plus de 2 millions d'euros ont été votés, répartis entre les propriétaires publics et les propriétaires privés du Nord-Pas de Calais.

Dans le cadre de sa mission d'aide au développement équilibré des territoires, la Région Nord-Pas de Calais a lancé en 2003, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, un dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé. Les maîtres d'ouvrage (particuliers, communes, communautés de communes, associations) souhaitant obtenir une subvention régionale doivent auparavant avoir obtenu le label délivré par la Fondation du Patrimoine, qui s'appuie sur les certains critères : intérêt architectural, technique ou historique du bâtiment, qualité de la restauration envisagée.

Sont concernés par ce dispositif les bâtiments qui :

- sont situés sur le territoire de communes comprenant 2000 habitants au plus,
- ne sont ni classés ni inscrits au titre des Monuments Historiques,
- sont visibles depuis la voie publique.

Le montant des subventions des propriétaires publics et privés :

- collectivités et associations : plafond de la subvention régionale à 150 000 € avec un taux de 50 % maximum, taux relevé à 70% si le coût total des travaux est inférieur à 100 000 euros,
- propriétaires privés : taux maximum de 19% plafonné à 10 000 euros quel que soit le revenu et taux maximum de 49% plafonné à 20 000 € si le propriétaire n'est pas imposable ou paie moins de 1 300 € d'impôts. Dans les deux

cas, la Fondation du Patrimoine apporte une aide égale à 1% du montant des travaux, prise sur ses fonds propres.

De 2003 à fin 2011, plus de 12,5 millions d'euros ont été affectés par la Région dans la restauration du patrimoine, soit plus de 410 opérations de restauration, aussi bien publiques que privées.

> Les « fables du paysage flamand » au Musée des Beaux-arts à Lille

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention de 150 000 euros au Musée des Beaux-arts de Lille.

Le Conseil régional soutient des expositions temporaires pour contribuer à améliorer l'attractivité du territoire régional et à favoriser la démocratisation culturelle. Cette aide permet également aux musées de maintenir une activité scientifique et culturelle indispensable à la vie de leurs collections.

L'exposition « Les fables du paysage flamand au XVI^e siècle : du merveilleux au fantastique -Bosch, Bles, Bruegel, Bril » sera présentée au Palais des Beaux-arts de Lille du 5 octobre 2012 au 14 janvier 2013.

Une centaine d'œuvres sera présentée. A cette occasion, le musée va étudier et valoriser des œuvres issues des collections permanentes et pourront être redécouvertes par le public. Cinq œuvres majeures proviennent des collections du Palais des Beaux-arts de Lille.

Dès le début de l'été 2012, le Palais des Beaux-arts présente une introduction contemporaine à l'exposition « Les *Fables du Paysage Flamand* » autour du thème de la *tour de Babel*, avec les plus grands artistes de la scène internationale, comme Anselm Kiefer ou Andreas Gursky.

C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE, Vice-président, a présenté 53 délibérations au titre des lycées, et Philippe KEMEL, Vice-président, a présenté 16 délibérations au titre des politiques d'apprentissage, pour un montant de **82 371 480 euros**.

Dans les débats actuellement menés sur la refondation de l'école de la République, le Conseil régional Nord-Pas de Calais s'investit comme partenaire à part entière de l'Education Nationale au service de la réussite de tous les jeunes.

La Région Nord – Pas de Calais participe ainsi à l'aménagement du territoire éducatif, à la vie des lycées et des CFA

> Des travaux dans les lycées

- Lycée Noorderover de Grande-Synthe

Construction d'une salle polyvalente avec scène et régie : 640 000 euros.

- Lycée Ribot de Saint Omer

Lancement des études et premiers travaux relatifs au transfert de l'internat garçons, à l'extension du CDI et la création de salles.

Coût total : 1 500 000 euros.

- Lycée Wallon de Valenciennes

Travaux de restructuration partielle avec la construction d'un internat de 144 lits, de nouvelles classes pour les élèves en post bac et CPGE,

Extension des bâtiments et retrait des bâtiments démontables.

Budget : 28 000 000 euros.

- Restructuration de la cité scolaire du Hainaut à Valenciennes

Une somme de 3 309 461 euros est prévue pour les études et les premiers travaux dans le cadre de la restructuration partielle :

- rénovation des locaux d'enseignement ateliers, services,
- construction du hall d'accueil,
- réhabilitation des espaces polyvalents.

Lycée Professionnel Bertin Travaux Publics de Bruay-la-Buissière

Une somme de 1 558 000 euros est affectée pour lancer les études et les premiers travaux concernant la construction d'un plateau de formation innovant, un centre de ressources, pour adapter la restauration et l'hébergement en construisant une nouvelle résidence.

Lycée professionnel Perriand de Genech

Il s'agit de la 2^{ème} phase de réaménagement pour un montant de 571 000 euros, ce qui porte le coût total à 1 511 000 euros pour réaménager le lycée professionnel vu le doublement des effectifs en formation initiale.

- Améliorer le cadre de vie et les conditions d'enseignement dans les lycées : 22 lycées concernés pour un montant de 2 366 981 euros.

- Participation aux dépenses d'investissement dans les lycées privés

Subvention de 10 328 100 euros pour l'année 2012 dans le cadre du protocole d'accord entre la Région et la Direction Régionale de l'enseignement catholique pour les 25 demandes déposées.

> Les formations agricoles ne sont pas oubliées

- Lycée Agricole de Radinghem

Attribution d'une subvention complémentaire pour reconstruire partiellement l'exploitation agricole
Coût total : 3 816 000 euros

- Aide à l'investissement pour les Maisons Familiales Rurales

Travaux de mise en sécurité, rénovation et aménagements

Montant de la subvention : 525 741.05 euros pour les 4 MFR d'Hucqueliers, Rollancourt, Valfosse et Campagne les Boulonnais

- Reconstruction de l'école régionale de déficients visuels de Loos (ERDV)

Il s'agit d'affecter une somme complémentaire de 940 000 euros pour achever l'opération et une livraison de locaux en septembre 2013.

Coût total des travaux : 36 097 377.05 euros

> Améliorer le cadre de vie des lycéens : « Budget participatif des lycées »

L'opération « Budget participatif » se prolonge avec l'implication de 25 lycées en 2012/2013

À l'issue de 2 réunions au sein du lycée, les usagers votent et retiennent 3 projets prioritaires d'amélioration du cadre de vie scolaire.

Budget : 616 860 euros en équipements et 721 100 euros en travaux

> Participation aux dépenses d'investissement dans les lycées

Une subvention de 10 328 100 euros est prévue en 2012, dans le cadre du protocole d'accord entre la Région et la Direction Régionale de l'Enseignement Catholique pour les 25 demandes déposées.

> « Initiatives lycéennes, ici et ailleurs »

Les élus de la Commission permanente ont décidé de consacrer une enveloppe de 163 503 euros dans le cadre du programme « Initiatives lycéennes, ici et ailleurs » à destination de 12 établissements publics locaux d'enseignement.

Ce programme ouvert à tous les lycées publics et privés, les Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté, les Etablissements du Premier Degré et les Maisons Familiales et Rurales, complète l'offre régionale en matière d'action éducative suite à la mise en place récente de la subvention « Coup de Pouce » du Conseil régional destinée au financement des projets modestes des établissements.

Le programme comporte deux volets :

→ un volet destiné aux projets de mobilité qui donne la priorité à l'apprentissage des langues, notamment européennes et permet aux jeunes la découverte du pays de la langue apprise,

→ un volet pour les projets n'induisant pas de mobilité hors du territoire national, proposant aux établissements un appel à projets, ouvert à des thématiques multiples (citoyenneté, sport, culture, découverte professionnelle...) permettant de soutenir des projets d'envergure développés par les établissements en privilégiant les initiatives collectives.

Apprentissage

> Création d'un réseau des entreprises apprenantes

La Commission permanente a décidé la création et la mise en œuvre d'un réseau des entreprises apprenantes, l'animation de ce réseau est confiée aux Animateurs Territoriaux de l'Apprentissage.

La création d'un réseau d'entreprises apprenantes est une action inscrite dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2011/2015, avec pour objectif de « renforcer la réussite des apprentis au sein de leurs CFA et de leurs entreprises ». Il est prévu que les pratiques des entreprises apprenantes soient identifiées, coordonnées et renforcées au plan régional, à travers la création d'un réseau, dont les Animateurs Territoriaux de l'Apprentissage animeront la dynamique, du fait de leur implication au niveau local auprès des entreprises et des maîtres d'apprentissage.

L'objectif est également de s'appuyer sur les CFA et sur leurs réseaux d'entreprises pour élaborer une charte régionale des entreprises apprenantes, élément concret d'acculturation collective.

L'entreprise constitue, dans l'alternance et notamment dans l'apprentissage, l'un des deux lieux du parcours de formation du jeune. L'entreprise apprenante transmet des savoirs, adapte son organisation pour répondre à un besoin de formation, innove, évolue vers de nouveaux métiers.

Au-delà de la simple volonté d'être apprenante, elle formalise des processus d'accueil, de médiation et fait porter cette mission par l'ensemble de ses acteurs, pas exclusivement par les maîtres d'apprentissage. Sa dimension apprenante n'est pas dépendante de sa taille : grands groupes comme petits artisans peuvent la porter.

Le réseau des entreprises apprenantes, dont la devise pourrait être « Apprendre aux autres et apprendre des autres » doit être un lieu d'échange d'expériences et de bonnes pratiques ouvert à tout type d'entreprises (petites et grandes) et à tout secteur d'activité.

Les entreprises apprenantes auront plusieurs missions :

- Intéresser les jeunes à certains métiers et à la reprise d'entreprise,
- Convaincre plus d'entreprises à développer de bonnes pratiques,
- Faire la promotion du savoir et de l'apprentissage,
- Donner envie aux jeunes et aux entreprises,
- Lever les peurs, les freins à prendre un apprenti.

Les Animateurs Territoriaux de l'Apprentissage (ATA) auront pour mission d'animer localement le réseau des entreprises apprenantes et contribueront autant que de besoin à la sensibilisation des maîtres d'apprentissage du réseau.

> Accompagner les jeunes vers l'apprentissage

La Commission permanente a aussi en matière d'apprentissage voté des subventions pour un montant global de 399 997 euros pour le dispositif « réseau régional d'accompagnateurs de jeunes dans l'orientation sécurisée vers l'apprentissage » pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Dans un souci de diversifier l'accès à l'apprentissage et de donner aux jeunes quel que soient leurs statuts, les mêmes chances d'y accéder, la Région et l'Etat s'engagent sur la mise en œuvre d'un dispositif spécifique d'accompagnateurs régionaux des jeunes vers l'apprentissage destiné aux jeunes sortis du système scolaire.

Le nombre de jeunes inscrits dans le réseau régional des Missions Locales est évalué à 100 000. Ils accèdent globalement très peu à l'apprentissage. Or l'alternance constitue pour ce public une réelle opportunité d'insertion sociale et professionnelle.

A titre indicatif, en 2010, sur plus de 20 000 apprentis, seulement 2 000 étaient issus des Missions Locales, soit 10%.

L'objet principal du dispositif des accompagnateurs régionaux des jeunes vers l'apprentissage est d'assurer l'accompagnement de jeunes tout au long de leurs parcours individualisés depuis le premier contact, en passant par la définition du métier visé, du diplôme correspondant et du CFA à mobiliser jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage et le démarrage de la formation. Chaque accompagnateur, dans le ressort territorial de la Mission Locale de rattachement, aura en charge un portefeuille de jeunes à accompagner vers l'entrée en apprentissage.

> Améliorer les équipements des Centres de Formations par Apprentissage

Une enveloppe de 2 750 000 euros est préparée pour une remontée des demandes d'équipements en juin 2012.

C6 Formation permanente

Pour la Commission « Formation permanente » présidée par Francine HERBAUT-DAUPTAIN, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, a présenté 27 délibérations, pour un montant de **19 027 837 euros**.

> Une école de la 2^e chance à Boulogne-sur-Mer

Les élus de la Commission permanente ont voté **68 312 euros** à l'association « Entreprendre Ensemble » destiné à la création de l'antenne de l'Ecole de la Deuxième Chance (E2c) Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer.

L'antenne de l'E2c Côte d'Opale à Boulogne sera installée dans les locaux de l'école primaire Deseille, rue Alexander Fleming.

Les travaux prévus en 2012 sont la réalisation d'une zone d'accueil (bureaux d'une assistante et du chargé des relations entreprises), un espace pour les bureaux des formateurs, un bureau pour les entretiens individuels confidentiels et l'aménagement d'un local pour le serveur informatique, trois salles de cours pouvant accueillir 36 stagiaires au sein de l'E2c, deux salles de pause.

> 13 formations paramédicales et de sage-femmes financées

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'affecté **9,12 millions d'euros supplémentaires dédiés au financement des établissements de formation des professions paramédicales et de sages-femmes**.

Cette affectation porte la participation régionale au financement de ces établissements à **47,73 millions d'euros**. Elle concerne 13 formations et 12 professions para médicales : infirmier, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice, cadre de santé, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, ambulancier, psychomotricien, aide-soignant, auxiliaire de puéricultrice, préparateur en pharmacie hospitalière et sage-femme.

La région Nord-Pas de Calais occupe la 4^e place en nombre d'écoles et d'instituts de formation et propose une diversité de formations importante. Les étudiants en formations paramédicales (hors sage-femme) du Nord-Pas de Calais représentent **7,3%** du total des étudiants au niveau national en 2009 alors que la population régionale représente **6%** de la population nationale.

> Des bourses pour les étudiants en formations sanitaires et sociales

Les élus de la Commission permanente ont voté le versement de **3,05 millions d'euros** pour financer les bourses des élèves et des étudiants inscrits dans les établissements de formation des travailleurs sociaux, des professions paramédicales et de sages-femmes pour la rentrée de septembre 2012.

> Bénévoles associatifs : la Région accompagne leur formation

Les élus de la Commission permanente ont voté **235 305 euros** à **16 associations** pour financer leur projet d'accompagnement par la formation des bénévoles de la vie associative pour l'année 2012.

La Région, par le biais du dispositif ADVA (Accompagnement et Développement de la Vie Associative), soutient les têtes de réseau associatives et de formation des bénévoles. En soutenant financièrement le monde associatif, la Région reconnaît la valeur et l'apport du monde associatif aux débats publics et la richesse de ses contributions.

L'ensemble des projets financés représente 300 sessions de formations soit 436 jours au bénéfice de près de 3 800 bénévoles.

> Le Conseil régional Nord-Pas de Calais soutient la Validation des Acquis d'Expérience

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'allouer une enveloppe complémentaire de 300 000 euros pour la mise en œuvre de prestations d'accompagnement de la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Cette subvention supplémentaire porte le montant global affecté à 800 000 euros.

Dans le cadre de la Charte régionale de l'Accompagnement de 2008, la Région a décidé d'accompagner et de soutenir les candidats à la VAE au travers d'un outil régional unique : le PASS VAE. Un réseau de partenaires tels que Pôle Emploi et l'Etat participe à cette mesure d'accompagnement qui permet de soutenir près de 1 000 candidats en Nord-Pas de Calais.

Grâce au PASS VAE, les candidats bénéficient d'un accompagnement réalisé par des professionnels. Ces accompagnateurs aident les candidats à constituer leur dossier de demande et à préparer l'entretien avec le jury

> Formation Insertion des jeunes

Les élus de la Commission permanente ont voté 2,43 millions d'euros à 16 organismes développant des projets dans le cadre du dispositif Formation Insertion des jeunes.

La Région prend en charge la rémunération des stagiaires inscrits dans ce dispositif.

Les 16 structures concernées sont :

- à Cambrai : l'association Action à Cambrai (60 jeunes), la société COEF 3 (100 jeunes), l'association RE-ACTIFS (60 jeunes),
- à Tourcoing : l'association de formation permanente Cardinal (30 jeunes),
- à Montreuil : l'association Solidarité et Jalons pour le travail (255 jeunes),
- à Lille : l'association Objectif s'exprimer ensemble pour réussir (36 jeunes),
- à Faches-Thumesnil : l'association Office Intercommunal (45 jeunes),
- à Bruay-la-Buissière : l'association EPISTEME (24 jeunes),
- à Douai : la société Instep Formation (45 jeunes),
- à Valenciennes : la société Instep Formation (45 jeunes),
- à Liévin : la société Instep Formation (48 jeunes),
- en Sambre-Avesnois : la société Instep Formation (90 jeunes).

C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, Wulfran DESPICHT en l'absence d'Hélène PARRA, Vice-présidente, a présenté 43 délibérations, pour un montant de **1 776 246 euros**.

> La Région, premier partenaire de l'institut Diambars

Les élus de Commission Permanente ont décidé d'affecter une enveloppe de 45 000 euros à l'institut DIAMBARS France-Arras destinée au projet Hub-Foot Diambars 2012.

L'institut DIAMBARS vise à former des footballeurs africains de haut niveau en accordant une place importante à la formation scolaire qui occupe 70% du temps des jeunes et en les accompagnant même s'ils quittent le monde du football.

Grâce au projet Hub-Foot en Nord-Pas de Calais, les jeunes de l'Institut participeront cet été à des tournois de football dans le Nord-Pas de Calais afin de maintenir le lien avec les jeunes de la région. Escale à la fois sportive et studieuse, les footballeurs devront également créer une revue de presse retraçant leur séjour. Deux groupes, composés chacun d'une quarantaine de jeunes, participeront, l'un du 15 au 27 juillet et l'autre, du 1^{er} au 15 août. Durant ces deux semaines, les DIAMBARS sont hébergés dans des familles d'accueil. L'occasion pour eux de tisser des liens et de découvrir la région Nord-Pas de Calais.

La subvention du Conseil régional permet de financer les frais de déplacements et d'hébergements.

> Soutien à l'Institut Régional du Bien être, de la Médecine, et du Sport Santé

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'allouer à l'Institut Régional du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé une subvention de 71 700 euros destinée au fonctionnement et au programme d'actions.

L'Institut Régional du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé représente un véritable pôle de recherche et de diffusion sur les thématiques de santé et de prévention dans le domaine du sport. En 2011, le Conseil régional a souhaité établir un partenariat avec l'Institut qu'il poursuit en 2012.

Dans le cadre du programme « Sport Passion Sport Santé », l'IRBMS met en place des actions d'information en intervenant dans les lycées et les clubs sportifs. Ces actions s'articulent autour de 5 thématiques : la promotion de l'activité physique, la diététique, la lutte contre le dopage, la prévention des blessures induites par la pratique sportive et la préparation mentale.

L'IRBMS a également une mission de formation et de prévention. Cette année, le programme de formation est orienté vers des thèmes pratiques de médecine et de kinésithérapie du sport et de formation des professionnels d'action sociale. En ce qui concerne la prévention, l'Institut forme à l'utilisation du défibrillateur et à la mise en œuvre des gestes qui sauvent.

> La Région favorise l'animation du territoire régional

Le Comité régional de natation et la ligue d'escrime de la Région Nord-Pas de Calais bénéficient d'une subvention de 13 500 euros destinée à l'organisation d'animations estivales.

L'animation de la Ligue d'escrime :

Cet été, la ligue d'escrime de la région Nord-Pas de Calais profite des Jeux Olympiques pour promouvoir sa discipline en organisant des animations dans 6 villes du littoral.

L'animation du Comité régional de natation :

Pendant les mois de juillet et août, le Comité régional de natation propose aux jeunes une initiation à la natation en mettant en place des séances de découverte de natation synchronisée, de water polo et de natation de course.

L'objectif de ces deux actions est la découverte de jeunes talents.

C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, environnement et plan climat et tourisme » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président, a présenté 93 délibérations au titre de l'**aménagement du territoire, de l'environnement et du plan climat**, et Christine BATTEUX, Vice-présidente, a présenté 7 délibérations au titre du **tourisme**, pour un montant de **21 244 988 euros**.

Environnement

> Colloque scientifique sur la forêt

La Région décide d'affecter **30 000 euros** pour l'organisation d'un colloque scientifique sur la forêt en novembre 2012.

Il s'agit, dans le cadre de la dynamique de recherche régionale autour de la biodiversité, d'asseoir le Plan Forêt Régional adopté en séance plénière du 13 mai sur des bases scientifiques et techniques solides en s'appuyant sur les travaux scientifiques en cours.

Plusieurs axes thématiques ont été recensés pour lesquels des travaux de recherche peuvent apporter une contribution. Ils portent sur :

- 1) les problématiques liées à la gestion forestière ancienne et actuelle : quel modèle économique, quel type de boisement, quels usages ? Quelle filière bois ? Quelles perspectives pour l'agroforesterie ?
- 2) les liens entre changement climatique et forêt : quels impacts sur la forêt, quelles modélisations possibles, quelles stratégies d'adaptation ?
- 3) la multi fonctionnalité de la forêt : quelle articulation et quels jeux d'acteurs ? Quelles perceptions de la forêt par les habitants et acteurs de la filière ?
- 4) les services rendus par l'arbre et la forêt : quels services (par exemple en matière de qualité de l'air, de protection de champs captant, d'agriculture, de restauration de milieux dégradés, de ressources cynégétiques etc.) et quelles stratégies de valorisation de ces services ?

150 à 200 personnes (chercheurs, gestionnaires d'espaces et acteurs socio-économiques régionaux, collectivités, entreprises, associations, parcs naturels, propriétaires forestiers-partenaires institutionnels...) sont attendues à cette occasion au siège de Région en novembre 2012.

> Programme de boisement - campagne 2012-2013 - Pocheo Canopée Reforestation

La Région décide d'allouer à l'association **POCHEO CANOPÉE REFORESTATION** à Forest-sur-Marque, une subvention de **20 000 euros** destinée à son Programme de boisement-campagne 2012-2013.

L'association Pocheo Canopée Reforestation a été créée en 2009 et a pour but de contribuer à agrandir la surface boisée du Nord-Pas de Calais et d'apporter des réponses aux problèmes environnementaux en matière de biodiversité et de changement climatique. Pour atteindre son but, elle réalise de nombreux chantiers de boisement avec une forte participation locale écocitoyenne. Si les premiers chantiers ont été réalisés en Métropole lilloise, l'association étend progressivement son champ d'action : Douaisis, Artois, Flandres,...

Depuis 2009, elle a planté plus de 5000 arbres et arbustes, et prévoit **la plantation de 5 000 nouveaux arbres** en 2012/2013 sur les territoires suivants : Métropole lilloise (Wattrelos, Lille Sud, Forest-sur-Marque) ; La vallée de la Lys et de la Deûle (Comines, Quesnoy-sur-Deûle, Linselles, avec des perspectives de développement sur Verlinghem, Bousbecque, Wervicq Sud) ; Communauté de communes Cœur d'Ostrevent (Marchiennes) ; Communauté d'agglomération du Douaisis

(Flers-en-Escrebieux, boucles Nord et Ouest de la CAD...); Communauté urbaine d'Arras (Tilloy-lès-Mofflaines); Communauté de communes du Pays de Cassel (Arnèke).

> Programme d'actions 2012 - Office National des Forêts (ONF)

La Région décide d'allouer à l' Office National des Forêts une subvention de 150 000 euros destinée à la réalisation de son Programme d'actions 2012.

Les actions financées dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs conclue entre la Région Nord-Pas de Calais et l'ONF sont des mesures additionnelles à la gestion courante telle qu'elle est prévue par les textes et le Code forestier. Elles participent au renforcement des cœurs de nature importants du territoire et à l'amélioration du cadre de vie de la population en contribuant notamment au développement quantitatif et qualitatif des espaces boisés de la région Nord - Pas de Calais, en veillant à garantir leur multifonctionnalité. Elles contribuent ainsi au renforcement de la biodiversité régionale.

A titre d'illustration les actions menées :

- la structuration des lisières internes – gestion conservatoire des manteaux arbustifs en forêt domaniale de Desvres et de Boulogne-sur-Mer,
- la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Biologique Dirigée de la Côte d'Opale par la valorisation des sites à fort intérêt écologique (RBD), l'articulation à la future Réserve Naturelle Régionale des dunes de Berck, la contribution aux plans de restauration des espèces,
- le débardage alternatif au câble mat dans les forêts domaniales de Scarpe-Escaut.

> Création du réseau de structures partenaires du dispositif immersion nature-aide au séjour

Après un appel à candidatures lancé par la Région, celle-ci décide de retenir 11 structures réparties sur le territoire régional qui constituent ainsi le réseau des partenaires du dispositif immersion nature. Elles signeront une charte qualité avec la Région qui fixe les conditions d'accueil des élèves en séjours d' « immersion nature ».

Pour rappel la Région alloue une aide aux séjours « Immersion Nature » aux établissements scolaires (de la maternelle au lycée) qui en font la demande.

→ Les montants forfaitaires par classe de l'aide régionale aux séjours « Immersion Nature » introduisent par rapport au dispositif précédent qui s'intitulait « chèque nature » un traitement différencié entre les établissements en fonction de leur situation ou non en zone sensible urbaine.

Pour les classes en ZUS : 750 € pour 3 jours, 1 000 € pour 4 jours, 1 250 € pour 5 jours.

Pour les classes hors ZUS : 600 € pour 3 jours, 800 € pour 4 jours, 1 000 € pour 5 jours.

→ Le séjour nature doit être basé sur 80% d'activités d'immersion nature pour développer le contact direct avec la nature (activités en extérieur) et 20% d'activités de connaissance et de compréhension des milieux naturels (extérieur ou intérieur).

> Schéma régional éolien

Les élus de la Commission permanente ont approuvé le « Schéma Régional Eolien » qui sera annexé au Schéma Régional du Climat de l’Air et de l’Energie (SRCAE), une fois celui-ci arrêté.

Pour rappel, la loi portant engagement du Grenelle dite loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 met en place les Schémas Régionaux du Climat de l’Air et de l’Energie (SRCAE), dont le pilotage est confié au préfet de région et au président de Région.

Le SRCAE s’inscrit dans le cadre des engagements internationaux de la France pris depuis plusieurs années.

Les objectifs en Nord-Pas de Calais sont :

- de réduire de 20% la consommation d’énergie par rapport à 2005 ;
- de réduire de 20% les émissions de GES par rapport à celles de 2005 ;
- de viser un développement des énergies renouvelables en multipliant au minimum par 3 les consommations régionales d’énergie à l’horizon 2020.

Pour atteindre l’objectif de développement des énergies renouvelables, le SRCAE comprend une annexe intitulée « Schéma Régional Eolien » dont l’objectif est de préciser les zones favorables au développement de l’éolien et plus précisément la liste des communes propices à la création d’une Zone de Développement Eolien (ZDE), condition nécessaire pour permettre l’accès des porteurs de projet au tarif de rachat.

Après une large consultation des acteurs régionaux, les résultats permettant d’identifier les zones favorables à l’éolien (2/3 des communes régionales sont en zone favorable), et un potentiel d’installations supplémentaires autorisées d’ici 2020 de 325 à 590 MW, pour atteindre une puissance éolienne installée de 1346 MW. Cette puissance représente 25 % de l’objectif régional en matière de développement des énergies renouvelables.

Le Schéma Régional Eolien permet aussi d’expérimenter des Zones de Développement Eolien «urbaines» ayant vocation à accueillir le petit et moyen éolien.

> Lancement d’un appel à candidatures portant sur l’utilisation du bois dans la construction

Cet appel à candidatures vise à accompagner la réhabilitation, l’extension ou la construction neuve de bâtiments intégrant massivement le bois notamment régional, et à contribuer à l’évolution des pratiques et maitrisés tant techniques qu’organisationnelles des acteurs de la filière forêt-bois.

Il s’agit de stimuler des projets de construction pouvant contribuer au développement d’une filière bois régionale, en lien étroit avec les acteurs mobilisés dans le cadre du **contrat de filière forêt bois, signé avec la Région Picardie et Nord-Picardie Bois (Association interprofessionnelle)**.

Le développement de l’usage du bois dans la construction notamment à partir d’essences régionales, est un bon moyen de stimuler et de qualifier la production de qualité de bois, la transformation de ces bois et leurs bonnes mises en œuvre par des entreprises qualifiées.

Cette ambition que la Région porte pour la filière bois à travers cette décision et de manière plus large à travers sa volonté d’inscrire la forêt dans la trame verte et bleue régionale et au cœur du Plan climat a vocation à concilier le développement local, l’emploi, les compétences, la préservation de nos ressources naturelles et le bien-être des 4 millions d’habitants du Nord - Pas de Calais.

> Connaissance et sauvegarde de l'avifaune

La Commission permanente a voté la participation financière à la création d'un camp pour l'observation de l'avifaune au Cap Gris Nez et en parallèle un soutien à l'association OISO (observation initiation soins aux oiseaux) pour 51 742€ au total.

Dans le cadre de sa politique Trame Verte et Bleue et préservation et restauration de la biodiversité, le Conseil régional soutient ces deux associations.

- L'association "LA VIE EN NORD" à Neuville Vitasse va créer un camp de suivi des migrations au Cap Gris Nez, lieu migratoire majeur français avec plusieurs millions d'oiseaux chaque année. Le Cap Gris Nez fait partie du réseau des 54 sites français pour analyser l'impact du dérèglement climatique sur les migrations et identifier le déclin des espèces. La Région apporte 50% des 24 886 euros de l'opération. Ces travaux sont en lien avec le conservatoire faunistique régional et l'observatoire régional de la biodiversité.

- La Région renouvelle son soutien à l'Association Observation Initiation Soins aux Oiseaux implantée à Preures, pour le soins aux oiseaux, rapaces et passereaux ainsi qu'aux autres animaux, pour leurs travaux en lien avec le Centre de soins des animaux marins LPA de Calais, et pour la formation des bénévoles et techniciens de structures naturalistes relative à la prise en charge de l'avifaune sauvage. Soutien régional 2012 : 39 299 euros.

> Sanctuarisation et restauration des zones humides

La Commission permanente a voté l'aide à l'acquisition de la zone humide de la commune de Solesmes par le Syndicat intercommunal de la Selle et ses affluents et à la restauration de la zone humide de la commune de Vendin-lez-Béthune pour un total de 122 961 euros.

Dans le cadre de son appel à projet permanent Trame Verte et Bleue "zones humides", écosystème essentiel ne représentant plus que 0.7% de la surface du Nord-Pas de Calais, le Conseil régional apporte son soutien à deux initiatives :

- Le Syndicat de la Selle projette l'acquisition et la gestion d'une zone humide de 45 640 m², située à l'entrée de la ville de Solesmes. Il a été relevé la présence de quelques espèces remarquables de milieux humides. Le Conseil régional apporte un soutien de 30% soit 14 014 euros.

- La commune de Vendin-lez-Béthune s'est donnée pour objectif de restaurer la zone humide située au cœur de la ville. Le but du projet consiste à la fois en la requalification et la préservation du site et en son ouverture à un public le plus large possible. La Région soutient l'ingénierie du projet, l'acquisition des deux parcelles de 1,1ha au total et les opérations de restauration pour 108 947 euros soit 30% du budget total.

> Elaboration d'un Plan Climat Energie Territorial pour l'Etat du Minas Gerais au Brésil

Les élus de la Commission permanente ont affecté une enveloppe de 350 000 euros pour lancer une consultation destinée à la réalisation d'une étude pour élaborer un Plan Climat Énergie Territorial de l'Etat du Minas Gerais au Brésil.

215 000 euros seront issus du Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (FRAMEE). Elaboré par le Conseil régional et l'ADEME, ce fonds accompagne notamment les entreprises dans le développement de démarches de management environnemental.

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais ont signé un accord de coopération décentralisé en 2009 portant sur différents thèmes dont le changement climatique. Les échanges réalisés entre le Conseil régional et l'ADEME, présentant notamment des exemples de plans climat territoriaux et du projet Plan Air Climat Energie réalisé à Rio Grande do Sul, ont retenu l'intérêt de la Fondation Etatique de l'Environnement brésilienne.

Le Projet de Plan Climat Energie Territoire (PCET) à l'échelle de l'Etat du Minas Gerais a pour objectif principal de favoriser, renforcer et intégrer les initiatives en cours ou déjà réalisées sur le territoire.

Aménagement du territoire

> Préparer le territoire à l'arrivée du Louvre-Lens

Le 4 décembre prochain, le Louvre-Lens sera inauguré au cœur du Bassin minier. Les élus de la Commission permanente ont voté la participation à des travaux d'aménagement pour préparer l'arrivée du musée.

Ainsi, la Commission permanente a décidé d'une aide à la Commune de Lens destinée à financer la phase 1 des travaux d'aménagement des abords du musée du Louvre-Lens.

La subvention s'élève à 3,9 millions d'euros et correspond à 70 % du coût total.

En parallèle, la Commission permanente a décidé une aide à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour financer la phase 1 des travaux d'aménagement des abords du musée du Louvre-Lens.

La subvention est de 3,8 millions d'euros représentant un taux de participation régionale de 6 % du coût total de l'opération.

L'ouverture du musée du Louvre-Lens est programmée le 4 décembre 2012. Dans la perspective de favoriser l'ancrage de cet équipement dans son environnement immédiat et d'y faciliter l'accueil et l'accessibilité des 500 000 visiteurs attendus annuellement, un certain nombre d'aménagements prioritaires est prévu sur les communes de Lens et Liévin.

Un groupement de commande composé des communes de Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a confié à l'équipe « Desvigne – Portzamparc – Artélia » la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère et les études ou missions d'accompagnement notamment liées à ces travaux.

Les études ont permis d'identifier les aménagements à réaliser, dans une perspective de continuité et d'affirmation d'une nouvelle identité urbaine définie par le schéma directeur « Arc Vert » approuvé par le Comité de Pilotage du groupement de commande (septembre 2011).

> Aménagement de la salle du manège à Aire-sur-la-Lys

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention de 2,94 millions d'euros à la commune d'Aire-sur-la-Lys pour financer les travaux de transformation de la salle du manège en lieu culturel et festif.

La participation régionale représente 50% du coût total de l'opération.

Aire-sur-la-Lys possède un patrimoine architectural, militaire et religieux important et une vingtaine de bâtiments protégés au titre des monuments historiques. La ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la restauration et le développement de ses équipements patrimoniaux, sociaux et culturels pour protéger son patrimoine avec le soutien du Conseil régional depuis plusieurs années.

« Le manège » construit au XIXe siècle pour les besoins de l'armée a désormais vocation à devenir une salle culturelle et festive. L'équipement sera dédié à l'organisation de spectacles musicaux, de concerts, d'activités théâtrales, de conférences, de galas d'association, de projections numériques. D'une capacité de 1 500 places, elle pourra accueillir le grand public, les professionnels et les associations.

> Programme d'actions 2012 de l'association Mission Bassin minier Nord-Pas de Calais

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'affecter 349 051 euros pour le financement des activités du programme d'activités 2012 de l'association Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais.

La Région accompagne le Bassin minier pour son développement. A ce titre, la Mission du Bassin Minier constitue le partenaire évident pour poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier (démarche UNESCO, trame verte et bleue, coopération métropolitaine, veille et observation socio-économiques).

Elle appuie ainsi techniquement la Région dans la mise en œuvre de ses politiques régionales sur le territoire du Bassin minier.

Ce territoire particulier du Bassin minier étant en pleine mutation, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a souhaité, comme ses partenaires, accompagner la montée en puissance des fonctions transversales de la Mission. Cette participation s'ajoute à l'acompte versé en début d'année et porte l'aide régionale à 610 860 € pour le financement du programme d'activités de l'association Mission Bassin minier Nord-Pas de Calais.

> Lancement de la première phase du Technopôle Mont Houy

La Commission Permanente a décidé d'allouer une subvention de 3,06 millions d'euros à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole pour financer la tranche 1 de la phase 1 de l'aménagement du Technopôle Mont Houy.

Le technopôle a pour objectif de faire travailler ensemble la recherche publique et privée représentée majoritairement par l'université de Valenciennes et les grands groupes industriels. Le Mont Houy accueillera plusieurs programmes développés par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis dans le cadre du plan « Campus Innovant ». Il accueillera également des laboratoires de recherche et des bureaux.

La tranche 1 de la phase 1 des travaux d'aménagement des 33 hectares du site est composée de l'ensemble des coûts d'études, d'acquisition foncière, de travaux de fouilles archéologiques, de viabilisations des terrains et d'aménagement des espaces publics avant l'implantation des premiers programmes immobiliers.

> Réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logement de la Communauté Urbaine de Dunkerque (plan 100 000 logements)

Les élus de la Commission Permanente ont autorisé le Président du Conseil régional à signer la convention de partenariat Région-CUD concernant la réhabilitation énergétique et environnementale du parc de logements.

Une convention, dans quel but ?

Ce travail collectif permettra de construire une stratégie adaptée à la résolution du problème de surconsommation énergétique des logements anciens dans la perspective du facteur 4 (réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050).

Quels objectifs ?

Ainsi, les partenaires de la convention s'entendent sur les objectifs stratégiques, notamment :

- réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre,
- promouvoir la qualité globale du logement pour la santé et le bien-être des habitants en mettant l'accent sur le bon ordonnancement et la qualité des travaux,

- lutter contre la précarité énergétique par la maîtrise ou la réduction des loyers et/ou des charges locatives,
- mobiliser les filières économiques du bâtiment, de l'éco-construction et du bois, favoriser le maintien et la création d'emplois ainsi que la qualification de parcours d'insertion par une animation régionale et territoriale des filières concernées,
- mobiliser les organismes de formation, structurer l'offre de formation, accompagner la montée en qualification des actifs (salariés et demandeurs d'emploi) des entreprises, de l'artisanat et de la maîtrise d'œuvre en matière d'éco-rénovation.

Le déploiement régional du plan 100 000 logements s'intensifie avec les territoires. Les partenaires déjà conventionnés : Artois Com, CALL, LMCU et SOGINORPA.

> Avis favorable du Conseil régional sur le SCOT du Pays d'Arras

La Commission permanente a donné un avis favorable au SCOT – Schéma de cohérence territoriale – du Pays d'Arras. C'est le premier projet de SCOT dit Grenelle élaboré en Nord-Pas de Calais qui propose une réduction significative du rythme global d'artificialisation par rapport aux tendances passées.

Les objectifs d'artificialisation (528 hectares) représentent un objectif de rythme moyen annuel de 26,4 hectares/an au cours des 20 prochaines années, ce qui est à comparer aux tendances passées (53 hectares/an en moyenne sur la période 1998-2009 ; 56 hectares/an sur la période 1998-2005).

En accord avec le SRADT, les deux DRA de la Région, ce nouveau SCOT limite la consommation des terres agricoles et des milieux naturels en développant un urbanisme intense.

Tourisme

> Le Conseil régional Nord-Pas de Calais s'investit pour aider les familles à partir en vacances

Le droit aux vacances est un droit fondamental dont est exclue majoritairement la partie la plus fragilisée de la population. 6 millions de familles en France ne partent pas en vacances. En région Nord-Pas de Calais, 43% de la population ne part pas en vacances

Si pour la moitié d'entre eux, le manque de financement est l'élément déterminant du non départ, pour l'autre moitié, les freins au départ résultent de raisons liées à leurs situations personnelles (pas d'expérience de vacances, isolement, problèmes d'organisation, peur de l'inconnu, problèmes de santé...). Cette situation n'est pas acceptable, c'est pourquoi le Conseil Régional s'engage et soutient :

Le Secours Populaire pour 55 000 euros

Chaque année, le Secours Populaire organise des départs en vacances pour des enfants, des jeunes et des familles. La Journée des Oubliés des Vacances 2011, a permis à plus 8 000 personnes venues en famille de passer une journée sur les plages de la côte d'opale et au global 35 000 journées de vacances ont été organisées par la fédération régionale.

Cette année, le Secours Populaire Français organisera son **programme d'actions régional autour de deux initiatives :**

→ La Journée des vacances 2012, le 22 août prochain

Le 22 août, une journée pour 8 000 personnes (160 autocars venus de toute la région) en familles est prévue. Cette initiative aura pour destination Gravelines. Les bus arriveront vers 8h45 à Petit Fort Philippe (Place Rostand), les enfants se verront distribuer un kit régional comprenant un tee-shirt, une casquette et un bracelet en plastique.

Le programme de la journée est le suivant : plage Petit Fort Philippe, animations et jeux sur la Plage, visite en barque des remparts, accès aux installations culturelles et sportives, promenade, découverte de la ville fortifiée de Gravelines, pique-nique, accueil sur un site d'entraînement des Jeux Olympiques : un grand bassin d'aviron sera équipé, pour l'occasion, de nombreuses activités – structures gonflables, pédalo.

→ **Séjours pour 50 familles défavorisées en Bretagne durant l'été et pour 40 enfants à la Toussaint**

En 2011, 5 villages vacances ont été ouverts pour accueillir 42 familles du Pas-de-Calais (200 personnes). Le partenariat a été reconduit pour accueillir cette année des familles et des groupes d'enfants.

C9 Santé

Pour la Commission « Santé et plan anti-cancer » présidée par Eric CORBEAUX, Cécile BOURDON, Vice-présidente, a présenté 47 délibérations, pour un montant de **5 464 646 euros**.

> Un nouvel équipement d'imagerie à l'Hôpital Cardiologique du CHRU de Lille

Les élus de la Commission permanente ont décidé une subvention de 270 000 euros destinée à financer l'acquisition et l'installation d'un équipement d'Imagerie interventionnelle au bloc opératoire de l'Hôpital Cardiologique du CHRU de Lille.

Dans le Nord-Pas de Calais, les maladies cardio-vasculaires représentent les principales causes de décès. Face à ce fléau de santé publique, le Conseil régional Nord-Pas de Calais mène une politique proactive et volontariste en matière de santé.

L'équipement d'Imagerie interventionnelle constitue une révolution médicale. Une salle hybride de radiologie de dernière génération vise à permettre le développement d'une activité moins agressive guidée par l'image qui permettra de renforcer la sécurité ainsi que la qualité des soins.

Cet équipement représente un coût de 900 000 euros. Avec une enveloppe de 270 000 euros, le Conseil régional finance 30% du coût total.

> Déploiement d'un Système d'Archivage et de Partage des Images (SAPI) au Centre Hospitalier de Roubaix

Les élus de la Commission permanente ont attribué une enveloppe de 328 900 euros destinée au déploiement d'un Système d'Archivage et de Partage des Images (SAPI) pour les radiologues et les cliniciens du Centre Hospitalier de Roubaix.

Le Conseil régional soutient les projets et les systèmes d'informations partagées en santé afin de lutter contre les cancers et d'améliorer l'accès aux soins.

Le SAPI est un outil qui propose une fonctionnalité de stockage, d'archivage et de diffusion des images. Il permet de déployer des politiques de coopération médicale et d'améliorer le service rendu.

Le but de ce projet est de proposer une meilleure réponse aux demandes d'urgence mais aussi d'améliorer l'accessibilité aux expertises médicales à distance. Il favorise également la pluridisciplinarité entre les métiers médicaux tout en encourageant les pratiques coopérantes entre acteurs.

Le coût total du déploiement de ce projet s'élève à 657 800 euros. La subvention régionale représente 50% du coût total.

> Démographie médicale : la Région soutient les territoires

Afin de soutenir la démographie médicale sur le territoire, la Commission permanente a décidé d'allouer à l'Université de Lille 2 et à l'association « Collège des Médecins Généralistes Enseignants » de la Faculté libre de médecine de Lille une subvention pour l'octroi d'indemnités facilitant la mobilité des internes de médecine générale qui exercent leur stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée (SASPAS).

Ces deux subventions correspondent à la prise en charge des frais de déplacements pour l'année universitaire 2012 - 2013 (mai à avril) dans les zones à faible densité médicale ou éloignées de plus de 75 km de la métropole lilloise.

Il s'agit donc de deux subventions d'un montant de 78 000 euros (Lille 2) et de 20 000 euros (Faculté libre de médecine).

Quelles perspectives ?

L'accompagnement des internes de médecine générale s'intègre dans la démarche des Maisons de Santé Pluridisciplinaires. Certains médecins généralistes concernés par ces démarches se sont déjà portés volontaires (à Fruges, à Auxi-le-Château, dans le Ternois, à Steenvoorde, ...). Pour développer de nouveaux terrains de stage supplémentaires sur l'ensemble des territoires soutenus par la Région, un travail de communication sur les modalités de formation de maîtres de stage est envisagé. Le but est de mobiliser plus largement les médecins généralistes.

> Appels à projets Santé 2012

La politique de prévention du Conseil régional Nord-Pas de Calais s'appuie en particulier sur un dispositif d'appel à projets annuel.

7 axes sont privilégiés : la lutte contre les cancers et les addictions, la question de l'alimentation, les projets en santé-travail et santé-environnement, le domaine de la santé des jeunes et la prévention du sida.

Un site internet dédié facilite le dépôt de dossiers qui sont co-instruits avec l'ARS, l'agence régionale de santé.

Une évaluation par thématique et par grand territoire facilite le travail d'accompagnement.

Un soutien spécifique est apporté dans le cadre de cet appel à projet aux espaces ressources cancers (ERC) qui sur l'ensemble du territoire aujourd'hui apportent l'information et le soutien nécessaire aux malades du cancer et à leur famille.

La dynamique régionale de prévention s'appuie aussi sur des associations considérées comme têtes de réseau ou grands opérateurs comme la fédération des centres sociaux ou l'institut santé travail du Nord de France (ISTNF),

> Soutien et accompagnement des victimes de l'amiante

Les élus de la Commission Permanente ont décidé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation d'une conférence à dimension régionale autour de l'amiante. Pour ce faire, une subvention d'un montant de 23 300 euros a été votée.

La Région Nord-Pas de Calais accompagne les acteurs régionaux et les bénévoles qui soutiennent les victimes de l'amiante. A l'occasion de la 6^{ème} édition de la Semaine de mobilisation face aux cancers en novembre 2012, une conférence-débat sur le thème de l'amiante sera donc organisée.

C10 Mer

Pour la Commission « mer » présidée par Yann CAPET, Wulfran DESPICHT, Vice-président, a présenté 9 délibérations, pour un montant de **1 541 875 euros**.

> Nouveau programme d'activités pour la mission Capécure 2020

Les élus de la Commission Permanente ont décidé d'allouer à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais un montant de 120 000 euros au titre du programme d'activités 2012 de la Mission Capécure 2020.

La filière halieutique boulonnaise est le poumon économique de l'agglomération. Le Conseil Régional et la Communauté d'agglomération du Boulonnais ont rassemblé des professionnels autour d'une mission intitulée Capécure 2020. Ce partenariat a pour ambition de conforter le positionnement de Boulogne-sur-Mer comme premier port de pêche français et leader de la transformation du poisson en Europe.

En 2012, les principaux objectifs de la Mission Capécure 2020 sont :

- Assurer un rôle de veille en effectuant un travail de benchmark économique et technologique ainsi qu'en centralisant et diffusant l'information par le biais d'une plateforme collective,
- Assurer un rôle de coordination en organisant la concertation et en assurant une communication transversale entre les différents acteurs,
- Identifier les actions prioritaires pour le développement du territoire,
- Conseiller et accompagner les porteurs de projets.

> Port de Boulogne-sur-Mer : transfert des terrains de la zone République

Le transfert des terrains de la zone République à la Ville de Boulogne-sur-Mer constitue la **première étape de la mise en œuvre du schéma directeur du port de Boulogne**. Ce schéma, adopté le 19 mai 2011, a établi un cadre général pour le partage des espaces portuaires, la gestion des activités et les investissements. Le transfert de l'espace République, situé à l'interface entre le Port et la Ville, permettra à cette dernière de mettre en œuvre ses projets d'aménagement, et notamment la liaison Ville-Port.

C11 Transports

Pour la Commission « transports » présidée par Dominique PLANCKE, Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 9 délibérations, pour un montant de **4 489 899 euros**.

> 10^{ème} édition des opérations TER estivales à 1€ avec le Conseil régional Nord-Pas de Calais

Le Conseil régional a renouvelé les opérations TER Mer TER Vert.

Près de 90 000 personnes profitent chaque année l'opération pour s'évader. Elles permettent aussi de promouvoir le TER tout en contribuant au dynamisme de l'économie touristique régionale pendant l'été.

Depuis la première édition, plus de 645 000 personnes en ont profité.

Les objectifs de cette opération aujourd'hui populaire sont donc multiples :

- permettre à la population de profiter de la mer ou de la campagne pour 1€ avec le Pass Régional GRAND'TER,
- mettre en avant les richesses du littoral et de l'Avesnois souvent méconnues,
- faire découvrir au plus grand nombre les avantages du TER comme mode de déplacement d'avenir, sûr, rapide et moins polluant que la voiture,
- et promouvoir le Pass Régional GRAND'TER, offrant de nombreuses réductions les samedis, dimanches, jours fériés et tous les jours durant les vacances scolaires.

Pour cette 10^{ème} édition des opérations TER à 1€, deux nouvelles gares d'arrivées intègrent le dispositif TER VERT : Saint-Omer et Saint-Amand-les-Eaux.

Les week-ends TER Mer 2012 :

- 7 et 8 juillet
- 21 et 22 juillet
- 25 et 26 août

Le week-end TER Vert 2012 :

- 3, 4, et 5 août

C12 Agriculture

Pour la Commission « alimentation régionalisation de l'agriculture et ruralité » présidée par Bruno MAGNIER, Jean-Louis ROBILLARD, Vice-président, a présenté 30 délibérations, pour un montant de **1 506 665 euros**.

> Création et transmission d'exploitation

- Plan régional de la création et transmission Agricole : Premier Appel à projet

Pour faire suite à la mission d'enquête "demain, je serai agriculteur", la Région a souhaité lancer un PRCTA.

Cet appel à projets se propose d'opérationnaliser le PRCTA. Il sera lancé de concert avec l'Etat.

Il s'articule autour de 3 axes prioritaires :

- sensibilisation des étudiants à l'initiative et à l'entrepreneuriat,
- connaissance, valorisation et communication sur les projets d'installation,
- études et accompagnement pour les acteurs économiques sur les questions de l'installation.

- Renforcement du programme pluriannuel d'activités en faveur de la création et de la transmission en agriculture de la SAFER

Le projet se propose d'amplifier les moyens de la SAFER sur la question de l'installation. Le soutien financier de la Région permettra d'accompagner davantage de projets d'installation grâce à un renforcement de la prospection, de l'intermédiation locative et de la communication.

> Intervention en matière d'alimentation de qualité

- Chambre d'Agriculture de Région à Lille : convention pluriannuelle d'objectifs et programme d'activités 2012 du Comité de Promotion

Le Comité de Promotion est un service de la Chambre d'Agriculture de Région, chargé de la promotion de la gastronomie et du développement de l'agroalimentaire régional ; il est en relation entre autres avec les autres chambres consulaires et l'ensemble des acteurs de la filière concernée par l'alimentation. Il a été créé en 1971 avec pour mission d'aider les entreprises à faire connaître leurs produits sur les salons grand public (salon de l'agriculture) et les salons professionnels (SIAL).

Les actions conduites au sein du Comité de Promotion, soutenus de longue date par la Région ont fortement évolué et visent à présent à assurer, d'une part, une implication et une reconnaissance de l'agriculture, et permettent d'autre part, de ramener vers les acteurs de la production agricole un bénéfice (social, technique et économique) tout en assurant la promotion de l'agro-alimentaire et des territoires.

Aujourd'hui, le Comité de promotion est reconnu pour la qualité professionnelle de ses actions notamment dans sa capacité de mise en relations des acteurs. Il est au cœur de l'action publique en matière d'alimentation.

Le projet présenté propose un cadre renouvelé autour des axes suivants : développement des circuits de proximité, promotion des filières régionales et territorialisés et création de dynamiques nécessaires à la structuration et à la pérennisation de filières régionales et territorialisées.

C13 Relations internationales et citoyenneté

Pour la Commission « citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée » présidée par Françoise DAL, Majdouline SBAI, Vice-présidente, a présenté 72 délibérations, pour un montant de **5 874 147 euros**.

> Plus de 220 jeunes du Nord-Pas de Calais, Citoyens de la Planète

Les élus de la Commission permanente ont voté 163 582 euros à 30 bénéficiaires pour financer les projets de 224 jeunes à l'étranger dans le cadre l'appel à projets « Devenons Citoyen de la Planète ».

Qu'est-ce que l'appel à projets « Devenons Citoyens de la Planète » ?

Destiné aux projets collectifs de jeunes de la région Nord-Pas de Calais dans les pays en développement ou émergent (hormis les Pays membres de l'UE), le dispositif « Devenons Citoyens de la Planète » accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur projet de développement au Sud, et dans leurs actions d'échanges et de réciprocité ainsi que de la restitution réalisée sur le territoire.

L'objectif principal de ces projets est d'offrir une ouverture au monde et la compréhension des enjeux mondiaux tout en permettant une meilleure insertion socioprofessionnelle des participants. Cette expérience unique permet de donner une valeur ajoutée à leur parcours professionnel en leur confiant des responsabilités. Les jeunes sont impliqués dans l'ensemble du montage projet : recherche de cofinancement, réalisation, partage d'expériences, actions de sensibilisation à leur retour.

226 jeunes ont été impliqués dans la préparation des 30 projets retenus et 224 vont se rendre sur place pour la réalisation de leur projet. Voici quelques exemples de projets :

→ **Bénin** : projet d'installation d'un centre de formation en informatique et de recherche sur Internet sur la commune de Ouidah.

→ **Cambodge** : « KPA Cambodge 2012 » projet du groupe scouts Ville et XVIIe d'Arras destiné à rénover 3 salles de classe et à sensibiliser les enfants à la gestion des déchets dans la localité de Sihanoukville.

→ **Madagascar** : le projet « Longue vie à la forêt de Farankarana » vise à construire un micro barrage pour améliorer le rendement d'une rizière dans le village de Santananto dans la Région d'Analanjirifo.

→ **Maroc** : le projet « chantier éducatif à Sebt Gzoula » a pour objectif de construire une clôture avec plantation d'arbustes au sein d'une école primaire dans la Région de Doukkala Abda.

→ **Népal** : le projet « Maison de l'Himalaya » vient en aide aux enfants de l'école de Bhaktapur en construisant un bac à compost, à l'accès à l'enseignement de base en français et en anglais, à des animations auprès des jeunes scolarisés et la pratique de jeux.

→ **Sénégal** : le projet « Soutien Solidarité Fimela » pour la rénovation et le développement du centre culturel Léopold Seda Senghor dans le village de Fimela.

> La Région aux côtés des associations

Soutien aux têtes de réseaux

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention globale de 239 960 euros répartie entre 7 bénéficiaires dans le cadre de « l'Accompagnement et le Développement de la Vie Associative » (ADVA).

Dans un contexte général de désengagement massif de l'Etat auprès des associations, la Région, par le biais du dispositif ADVA (Accompagnement et Développement de la Vie Associative), soutient les têtes de réseau associatives et de formation des bénévoles. En soutenant financièrement le monde associatif, la Région reconnaît la valeur et l'apport du monde associatif aux débats publics et la richesse de ses contributions.

7 têtes de réseaux sont financés : l'Association de Formation et d'Information pour la Promotion d'initiatives en milieu rural (AFIP), l'association Colline ACEPP, l'association Culture du Cœur 59, l'association Culture et Liberté 59, la

Fédération Départementale des Familles Rurales du Nord, la Fédération Laïque des Associations Socio-éducatives du Nord (FLASEN) et l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux.

Accompagnement de l'ABEJ pour deux projets

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention globale de 91 500 euros à l'association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse (l'ABEJ).

L'ABEJ Lille bénéficie d'une aide régionale dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2010-2012 pour le financement de deux actions : l'Atelier Multiservices et l'Atelier Jeunes et Partage.

Le point commun de ces deux ateliers est de proposer une prise en charge globale de la personne : actions de formations internes et externes et insertion professionnelle. Pour cela un suivi social complet et un accompagnement de « retour à la société » est assuré par l'association pour reconstruire un véritable projet de vie.

En 2011, l'Atelier Multiservices a permis d'accompagner 11 personnes en démarches administratives, 9 personnes en démarches logement, 2 en médiation à l'emploi et 2 en démarche de santé.

L'Atelier Jeunes et Partage a enregistré 62 demandes de candidatures. 100 % de ces personnes sont embauchées en Contrat Unique d'Insertion et positionnées par la Mission Locale de Lille.

Favoriser la consommation responsable

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention globale de 69 020 euros pour 20 projets favorisant la consommation responsable dans le cadre du Fonds d'Initiatives pour une consommation engagée, conscient et responsable (FIPCE).

L'ensemble des projets est orienté vers le soutien et l'accompagnement d'initiatives terrain. Ils répondent aux préoccupations quotidiennes des consommateurs et visent à amener la population ciblée à consommer autrement.

Aides auprès des demandeurs d'asile et des migrants

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention 8 000 euros pour l'association Aide et Insertion des Demandeurs d'Asile (AIDA) pour financer les actions d'aides d'urgence en 2012.

Créée en 2003 à l'initiative d'Emmaüs Nord-Pas de Calais, l'association AIDA propose une aide d'urgence pour les besoins primaires des demandeurs d'asile et migrants ainsi qu'un accompagnement social, juridique et administratif.

Facile d'accès avec un créneau horaire large, AIDA accueille les personnes le jour en tenant compte de leurs difficultés et leur offre la possibilité de se reposer. Les services proposés sont les suivants : restauration, vestiaire d'urgence et laverie, hygiène corporelle, accompagnement social et administratif, scolarisation des enfants, cours de français pour adultes, accueil des familles.

> Favoriser l'initiative économique des moins de 30 ans

236 350 euros ont été attribués par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 25 juin 2012 à 22 bénéficiaires dans le cadre du dispositif CLAP.

Qu'est qu'un C.L.A.P ?

Le Comité Local d'Aide aux Projets (C.L.A.P.) est un outil pédagogique au service des jeunes. Il s'appuie sur une démarche d'accompagnement permettant à des jeunes de réaliser un projet en les accompagnants de manière personnalisée pour :

- favoriser leur expression directe,
- les responsabiliser, les rendre autonomes,
- révéler leurs compétences, leurs capacités créatives,
- leur donner la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel et économique.

Ce dispositif encourage l'initiative économique des jeunes de moins de 30 ans.

Les CLAP en quelques chiffres...

Cette année, 22 structures porteuses de CLAP ont répondu à l'appel à projets 2012. Il s'agit de missions locales, de services para-municipaux, ou d'associations. En 2011, ce dispositif a permis à 2 735 jeunes porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un financement et a contribué à la création ou la pérennisation de 357 emplois (Equivalent Temps Plein) au total.

7 missions locales, se sont inscrites dans le programme régional de création transmission d'entreprises (PRCTE), et bénéficient donc d'une aide spécifique supplémentaire. Il s'agit de la mission locale de Lille, la mission locale de Tourcoing, la mission locale de Roubaix, la mission locale de Pévèle Mélandois Carembault, la mission locale de Saint Omer, la mission locale de la Métropole Nord Ouest Lambersart et la mission locale Métropole Est.

> Actions humanitaires et de solidarité en faveur des populations migrantes à Calais

Les élus de la Commission permanente ont voté une subvention à trois associations calaisiennes réalisant des actions humanitaires et de solidarité en faveur des populations migrantes :

- 20 000 euros pour l'association SALAM,
- 20 000 euros pour l'association la Belle Etoile,
- 6 000 euros pour l'association l'Auberge des Migrants.

Depuis novembre 2002, les associations calaisiennes continuent de faire face à l'afflux de migrants, majoritairement réfugiés, désireux de passer en Grande-Bretagne. De 300 à 500 migrants sont présents à Calais ou dispersés le long du littoral de Boulogne à Dunkerque et Saint-Omer.

Les 3 associations soutenues par la Région répondent aux besoins humanitaires d'urgence et travaillent en complémentarité sur ce territoire :

L'association SALAM (Soutenons, Aidons, Luttons, Agissons pour les Migrants et les pays en difficulté) distribue des produits alimentaires et intervient en santé, hygiène, hébergement d'urgence, accompagnement et suivi des demandeurs d'asile isolés et/ou familles.

L'association la Belle Etoile contribue également à la distribution alimentaire et mène des actions de conseils, d'informations, d'assistances gratuites, morales et matérielles à toute personne étrangère en difficulté.

L'association l'Auberge des Migrants se concentre sur les problèmes croissants de santé (carences alimentaires) et d'hygiène.

> Lancement des « Jeunes Ambassadeurs de la Mobilité »

Les élus de la Commission permanente ont décidé de lancer un plan de communication afin d'assurer une meilleure visibilité des actions en faveur de la mobilité des jeunes.

Ce plan comprendra 3 éléments :

- la création d'un portail unique présentant et articulant l'ensemble des aides à la mobilité proposés en région,
- la création d'outils de communication ciblés et complémentaires aux outils existant,
- l'organisation d'un temps fort annuel, fédérateur et mobilisateur, courant du dernier trimestre 2012, afin de créer une « communauté des jeunes ».

90 000 euros ont été votés pour ce projet.

2 000 jeunes ont bénéficié d'une aide régionale pour leur mobilité, ou en envisageant une. Ce projet a vocation à être un espace de rencontres, témoignages et échanges, et de valorisation des expériences.

Le temps fort prévu ambitionne de regrouper une grande diversité de jeunes, lycéens, apprentis, étudiants, jeunes en insertion, jeunes actifs, portant des projets de natures diverses : apprentissage des langues, solidarité internationale, insertion et accès à l'emploi, interculturalité....

C14 Europe, contrat de projets et ANRU

Pour la Commission « Europe, contrat de projets Etat-Région et rénovation urbaine » présidé par Christophe DI POMPEO, Rudy ELEGEEEST, Vice-président, a présenté 17 délibérations, pour un montant de **6 438 479 euros**.

> Construction d'un Pôle de Services Territorial Insertion et Emploi

Les élus de la Commission permanente ont affecté 3,66 millions d'euros à la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre pour la Construction d'un Pôle Services Territorial Insertion et Emploi.

La participation régionale au financement de ce Pôle est de 80%. Il fait partie du projet de rénovation urbaine de Maubeuge dans le quartier de l'Épinette.

Le Pôle Services Territorial Insertion et Emploi accueillera le siège du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Réussir en Sambre ». Le bâtiment est destiné à accueillir les populations jeunes du territoire de l'Agglomération, du Bavaisis et du Quercitain. Bénéficiaires du RSA, salariés sous contrats aidés ou non, habitants des zones défavorisées, demandeurs d'emploi, partenaires sociaux et institutionnels auront désormais un lieu d'information, d'accueil et d'orientation.